
LES OBJECTIFS DE POLITIQUE ETRANGERE DES ETATS-UNIS

VOLUME 8

REVUE ELECTRONIQUE DU DEPARTEMENT D'ETAT DES ETATS-UNIS

NUMERO 1



L'INTERNATIONALISME AMERICAIN

AOÛT 2003

L'INTERNATIONALISME AMERICAIN



L'Amérique a l'honneur et la chance d'être une nation de nations qui, par les actes et les aspirations de sa population, touche toutes les nations de notre planète. Animés par des rêves universels de liberté, d'égalité et de prospérité, nous sommes devenus un pays où se sont mêlés de multiples cultures, idées, points de vue et talents, sources de la riche diversité qui continue de faire notre force.

Cette force s'accompagne d'une grande responsabilité et d'un désir de coopérer avec la communauté internationale.

La philosophie des Etats-Unis, lorsqu'il s'agit de leurs relations avec le reste du monde, nous sommes fiers de le dire, repose sur la promotion de la liberté, de la démocratie, du libre-échange et du développement. Elle consiste à rechercher la sécurité pour les gens qui n'ont déjà que trop souffert. Elle consiste également à inspirer d'autres nations, à être inspirés par celles-ci et à œuvrer à l'avènement d'un avenir pacifique et prospère. Et les paroles ne suffisent pas : les Américains sont déterminés à faire de ces visions des réalités.

Les différends entre les nations et leurs gouvernements sont, certes, inévitables. Mais nos différends ne doivent pas être interprétés comme un unilatéralisme américain ou un isolationnisme américain. A l'occasion, nos expériences et nos intérêts nous amènent à voir les choses d'autre manière. Nous nous refusons, pour notre part, à adhérer à un consensus dont nous estimons qu'il porte atteinte à nos principes fondamentaux. Nous n'attendons pas non plus des autres nations qu'elles le fassent si cela devait remettre en cause leurs principes fondamentaux. Lorsque nous avons des convictions fortes, nous prenons l'initiative. Toutefois, les Etats-Unis s'efforcent toujours de parvenir à une entente internationale et, un coup d'oeil sur le globe le montre, ils sont intensivement à l'œuvre avec leurs alliés et partenaires sur tous les continents.

Je suis heureux de vous présenter cette revue électronique qui contient de nombreux exemples de la coopération, du consensus et des initiatives dont a fait preuve l'Amérique dans le cadre des efforts menés pour assumer ses responsabilités mondiales dans le respect des principes sur lesquels elle a été fondée. J'espère que vous la partagerez avec d'autres qui, comme vous, croient en l'importance de l'internationalisme américain.

M. Colin Powell
Secrétaire d'Etat

LES OBJECTIFS DE POLITIQUE ETRANGERE DES ETATS-UNIS

Revue électronique du département d'Etat des Etats-Unis

L'INTERNATIONALISME AMERICAIN

SOMMAIRE

● INTRODUCTION

L'INTERNATIONALISME AMERICAIN : POUR LA PAIX, LA DEMOCRATIE ET LE DEVELOPPEMENT 5

Kim Holmes

Secrétaire d'Etat adjoint aux affaires des organisations internationales

● COLLABORER AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

LES NATIONS UNIES ET LA DIPLOMATIE MULTILATERALE DES ETATS-UNIS : PRINCIPES ET PRIORITES POUR UN MONDE MEILLEUR 8

Kim Holmes

Secrétaire d'Etat adjoint aux affaires des organisations internationales

● LE ROLE DES ETATS-UNIS AU SEIN DE L'ECONOMIE MONDIALE

COMPRENDRE LE ROLE DES ETATS-UNIS DANS L'ECONOMIE MONDIALE 12

Kevin Hassett

Directeur du bureau de l'American Enterprise Institute (AEI) chargé d'étudier les tendances en matière de politique économique

James Glassman

Chercheur à l'AEI et chroniqueur financier au Washington Post

STIMULER LE COMMERCE EN PROCEDANT ETAPE PAR ETAPE 16

Robert Zoellick

Représentant des Etats-Unis pour le commerce extérieur

LE MONDE ENTIER S'EFFORCE DE CONTRER LE FINANCEMENT DU TERRORISME 22

Jimmy Gurulé

Professeur de droit, Faculté de droit de l'université de Notre-Dame

● PROMOUVOIR LES IDEAUX DEMOCRATIQUES ET LA COOPERATION INTERNATIONALE

LES EFFORTS DES ETATS-UNIS POUR RENFORCER LA DEMOCRATIE DANS LE MONDE 26

Paula Dobriansky

Sous-secrétaire d'Etat aux affaires mondiales

FORGER UN MOUVEMENT MONDIAL POUR LA DEMOCRATIE : LE ROLE DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES 30

Carl Gershman

Président de la Fondation nationale pour la démocratie

● DES VALEURS MONDIALES

LA SANTE PUBLIQUE NE CONNAIT AUCUNE FRONTIERE

34

Tommy Thompson

Ministre de la santé et des services sociaux des Etats-Unis

UN CHEF DE FILE INTERNATIONAL SE DOIT D'ADOPTER UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE RESPONSABLE

38

John Turner

Secrétaire d'Etat adjoint, Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales

LA VOCATION INTERNATIONALE DES ONG DES ETATS-UNIS

42

Robert Kellett

Editeur des publications en ligne, Mercy Corps

● SOURCES D'INFORMATION (EN ANGLAIS)

BIBLIOGRAPHIE ET PRINCIPAUX SITES INTERNET

45

LES OBJECTIFS DE POLITIQUE ETRANGERE DES ETATS-UNIS

REVUE ELECTRONIQUE DU DEPARTEMENT D'ETAT DES ETATS-UNIS

VOLUME 8 • NUMERO 1 • AOÛT 2003

Le Bureau des programmes d'information internationale du département d'Etat des Etats-Unis offre des produits et des services qui visent à expliquer la politique des Etats-Unis à des auditoires étrangers. Le Bureau publie cinq revues électroniques qui examinent les principales questions intéressant les Etats-Unis et la communauté internationale. Dans cinq numéros distincts — « Perspectives économiques », « Dossiers mondiaux », « Démocratie et droits de l'homme », « Les Objectifs de politique étrangère des Etats-Unis » et « La Société américaine » — ces revues présentent des déclarations sur la politique des Etats-Unis, des articles de fond, des analyses, des commentaires et des renseignements de base sur un thème donné.

Toutes les revues sont publiées en anglais, en français, en portugais et en espagnol; certaines d'entre elles sont également traduites en arabe et en russe. Une nouvelle revue en anglais est publiée toutes les trois à six semaines. La parution des versions traduites suit normalement de deux à quatre semaines celle de la version en anglais.

Les opinions exprimées dans les revues ne représentent pas nécessairement le point de vue ou la politique du gouvernement des Etats-Unis. Le département d'Etat des Etats-Unis n'est nullement responsable du contenu ou de l'accessibilité des sites Internet indiqués en hyperlien; seuls les éditeurs de ces sites ont cette responsabilité. Les articles publiés dans ces revues peuvent être librement reproduits en dehors des Etats-Unis, sauf indication contraire ou sauf mention de droit d'auteur. Les photos protégées par un droit d'auteur ne peuvent être utilisées qu'avec l'autorisation de la source indiquée.

Les numéros les plus récents, les archives ainsi que la liste des journaux à paraître, sont disponibles sur Internet à la page d'accueil du Bureau des programmes d'information internationale, à l'adresse suivante:
<http://usinfo.state.gov/journals/journals.htm#fr>

Ils sont disponibles dans plusieurs formats électroniques afin d'en faciliter la consultation en ligne, le transfert, le téléchargement et la reproduction.

Veuillez adresser toute correspondance au siège de l'ambassade des Etats-Unis de votre pays ou bien à la rédaction:

Editor, U.S. Foreign Policy Agenda

Political Security — IIP/T/PS

U.S. Department of State

301 4th Street, SW

Washington, DC 20547

Etats-Unis d'Amérique

Adresse courrier électronique: ejeforpol@pd.state.gov

Veuillez noter qu'il est possible de consulter le présent numéro des « Objectifs de politique étrangère des Etats-Unis » sur Internet à l'adresse suivante:
<http://usinfo.state.gov/journals/ips/1102/ijpf/ijpf1102.htm>

Directrice de la publication	Judith Siegel
Directeur de la rédaction.....	Michael Scanlin
Rédacteur en chef.....	David Denny
Rédacteur adjoint	Christian Larson
Rédacteurs	Brenda Butler
.....	Jennifer Flahive
.....	Soo Jung Han
.....	Merle Kellerhals
.....	Margaret McKay
.....	Jody Rose Platt
.....	Jacquelyn Porth
.....	Jay Richter
.....	Christopher Siefken
Documentation	Sam Anderson
.....	Camille Lyon
.....	Rebecca Ford Mitchell
.....	Vivian Stahl
.....	Liliana Vivanco
Assistante administrative	Tracy Nelson
Conception graphique.....	Min-Chin Yao
Assistante graphique	Sylvia Scott
Traduction.....	Service linguistique
.....	IIP/G/AF
Maquette française	ARS, Paris
Conseil de rédaction	George Clack
.....	Robert Holden
.....	Judith Siegel

L'INTERNATIONALISME AMERICAIN : POUR LA PAIX, LA DEMOCRATIE ET LE DEVELOPPEMENT

Kim Holmes

Secrétaire d'Etat adjoint aux affaires des organisations internationales



«Ni protectionniste ni expansionniste, l'internationalisme américain cherche à protéger l'indépendance et à promouvoir les possibilités, la dignité humaine, la liberté, la prospérité et la paix, aux Etats-Unis comme à l'étranger», déclare Kim Holmes, secrétaire d'Etat adjoint aux affaires des organisations internationales. Les actions des Etats-Unis visant à appuyer ces objectifs, dit-il, sont illustrées dans les articles qui composent cette revue électronique et qui contiennent des exemples pertinents de l'engagement de l'Amérique dans le monde.

Paix, prospérité et liberté, ces principes fondamentaux sous-tendent cette forme unique de politique étrangère connue sous le nom d'internationalisme américain. Aux Etats-Unis, nous sommes héritiers d'une longue tradition d'action en faveur des valeurs fondamentales et de la promotion d'idéaux tels que la liberté d'expression, le droit de vote, la liberté du culte et la liberté de la presse, qui s'opposent si souvent au pouvoir des dictateurs et des idéologues. Contrairement aux dirigeants des sociétés qui ne sont pas libres, nous estimons que les libertés économiques et politiques, les droits de l'homme et les possibilités ne sont pas des privilèges que l'élite dispense à ceux envers lesquels ils sont bien disposés, mais les droits de tout être humain qu'il faut protéger et promouvoir.

Le président Bush a expliqué l'internationalisme américain de la façon suivante à la promotion sortante de l'Académie de West Point en 2002 : «La cause nationale a toujours été plus grande que la défense nationale. Nous nous battons, comme nous l'avons toujours fait, pour une paix équitable, une paix qui favorise la liberté de l'homme. Nous défendrons la paix contre les menaces émises par les terroristes et les tyrans. Nous préserverons la paix en élaborant de bonnes relations entre les grandes puissances. Et nous généraliserons la paix en encourageant des sociétés libres et ouvertes dans tous les continents. Les Etats-Unis ont l'occasion de bâtir

cette paix juste, et c'est leur devoir.»

Les Américains comprennent cette obligation solennelle. C'est pourquoi nous avons accordé un ferme soutien au président pour lutter contre le terrorisme, pour délivrer le peuple afghan des talibans, et pour libérer les Irakiens du terrible régime de Saddam Hussein. Les valeurs américaines font écho à celles qui appuyaient la détermination des Etats-Unis de remporter la victoire dans la Deuxième Guerre mondiale et leur attachement à la reconstruction des nations déchirées par cette guerre. Ces mêmes valeurs ont guidé nos efforts durant la guerre froide. A de multiples reprises, notre profond désir de liberté universelle a inspiré le don généreux de temps, de talent et même de la vie.

Nous avons essentiellement réussi dans nos efforts. Henry Kissinger, en tant que conseiller pour la sécurité nationale, a pu noter : «Aucune politique étrangère, si ingénieuse soit-elle, n'a de chance de réussir si elle est issue de l'esprit de quelques-uns et que personne n'y adhère dans son cœur.»

L'internationalisme américain doit sa réussite précisément au fait qu'il est fondé sur des valeurs qui sont chères à des multitudes. Ces valeurs ne sont pas spécifiquement américaines mais universelles, et leur attrait est mondial. Elles ne visent pas à imposer des normes culturelles particulières mais à fournir les

instruments et à apporter la liberté grâce auxquels chaque société pourra réaliser son propre potentiel, sur la base de ses traditions culturelles, ethniques et religieuses.

L'histoire a montré que les pays les plus forts, les plus stables, les plus tolérants et les plus prospères sont ceux qui respectent les principes universels des droits de l'homme, de la primauté du droit et de la démocratie. La promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales va dans le sens des intérêts nationaux de tous les membres de la communauté internationale, parce que les gouvernements qui protègent les droits de l'homme sont ceux qui sont le mieux à même d'assurer la paix, de promouvoir le développement économique, de combattre le terrorisme et le crime internationaux, d'éviter les crises humanitaires et d'assainir l'environnement de la planète.

Ni protectionniste ni expansionniste, l'internationalisme américain cherche à protéger l'indépendance et à promouvoir les possibilités, la dignité humaine, la liberté, la prospérité et la paix, aux Etats-Unis comme à l'étranger. Lorsque l'Amérique est intervenue, elle l'a fait à contrecœur et elle n'est pas restée plus longtemps que nécessaire. Nous nous efforçons de laisser les pays en meilleure posture qu'ils ne l'étaient avant notre intervention. Pour aider les gens qui sont le plus désespérément dans le besoin, nous contribuons davantage aux secours humanitaires, par le truchement d'aides publiques et privées, que tout autre pays. Nous agissons dans le cadre du système des Nations unies pour appuyer la réalisation de ces objectifs et tous nos autres intérêts. Nous cherchons également à accroître l'efficacité des Nations unies, qu'il s'agisse du Conseil de sécurité, de la Commission des droits de l'homme, du maintien de la paix ou des travaux de leurs institutions spécialisées.

Nos valeurs fondamentales ne sont pas visibles dans les seules actions bilatérales et multilatérales de notre gouvernement. Elles se reflètent également dans les efforts quotidiens des citoyens, du secteur privé, des groupes religieux et des organisations non gouvernementales des Etats-Unis qui promeuvent la liberté et les possibilités de par le monde. Et bien que l'internationalisme américain soit toujours en butte

aux critiques de ceux qui conçoivent des soupçons sur nos motivations, le monde n'est pas indifférent à notre attachement aux principes et aux valeurs qui caractérisent notre position.

L'internationalisme américain, après tout, n'est pas une doctrine rigide. Il peut, et il le fait souvent, se teinter des particularités d'un président qui répond aux problèmes urgents auxquels le monde est confronté. Si l'internationalisme «clairement américain» du président Bush trouve un écho chez beaucoup d'Américains, c'est qu'il constitue une riposte aux menaces réelles et mondiales que sont le terrorisme, les pandémies, la pauvreté, la traite des personnes et tous les autres maux. Les Américains appuient les efforts que mène le président pour protéger les populations innocentes des armes de destruction massive qui tomberaient entre les mains d'Al-Qaïda ou d'autres terroristes, pour promouvoir la liberté, la bonne gouvernance et la prospérité par de nouvelles initiatives telles que le Compte du millénaire, et pour lutter contre le VIH/sida et les autres maladies infectieuses qui ravagent des sociétés entières en s'engageant à verser plusieurs millions de dollars au Fonds mondial et autres programmes appuyant la lutte contre ces affections.

L'internationalisme américain trouve en fait sa meilleure illustration dans les actions des Etats-Unis. Les articles qui composent cette revue électronique contiennent des exemples pertinents de l'engagement de l'Amérique dans le monde. Nous commencerons par analyser les principes et les priorités qui guident notre engagement multilatéral dans le cadre des Nations unies pour promouvoir la liberté, la démocratie, la paix et la prospérité.

L'économiste Kevin Hassett et l'universitaire James Glassman examinent les avantages que présentent la politique commerciale des Etats-Unis pour l'économie mondiale et l'aide qu'elle apporte aux pays en développement, même lorsqu'elle accroît notre déficit commercial. Le représentant des Etats-Unis pour le commerce extérieur, Robert Zoellick, présente une évaluation franche de «l'approche modulaire» de la promotion de la sécurité, de la prospérité et de la liberté par la voie des accords commerciaux et de la libéralisation des échanges. Le professeur Jimmy Gurulé de la faculté de droit de

l'université de Notre Dame, qui a été ministre adjoint des finances, analyse comment la politique étrangère des Etats-Unis a permis de forger un consensus international puis de l'élargir sur les limites à imposer au financement du terrorisme.

La sous-secrétaire d'Etat Paula Dobriansky et le président du National Endowment for Democracy (NED) Carl Gershman examinent les efforts américains visant à répandre la démocratie et la liberté par le biais d'initiatives publiques et privées et brossent un tableau élogieux de notre efficacité qui se traduit notamment par la multiplication, grâce à notre appui, de jeunes mouvements démocratiques dans des pays qui ne le sont pas et à celle d'organisations non gouvernementales (ONG) telles que le NED.

Le ministre de la santé Tommy Thompson décrit les actions des Etats-Unis ayant pour but d'améliorer la santé mondiale en renforçant les capacités internationales à faire face aux menaces en matière de santé publique telles que le SRAS, et d'éradiquer de notre planète les maladies infectieuses pour qui les frontières n'existent pas et qui dévastent des sociétés entières. L'Initiative d'alerte rapide en matière de santé mondiale et l'Initiative du ministère de la santé pour la sécurité en matière de santé sont deux exemples de ces actions.

Les menaces environnementales ne connaissent pas de frontières elles non plus. Le secrétaire d'Etat adjoint pour les océans et les affaires environnementales et scientifiques internationales John Turner décrit les efforts américains ayant pour objet de formuler une politique environnementale responsable afin de protéger les ressources mondiales et limiter le recours aux produits chimiques nocifs et polluants.

Enfin, Robert Kellett, du Mercy Corps, examine la tâche accomplie par les ONG en appui aux interventions américaines axées sur l'atténuation de la pauvreté et de l'oppression, l'instauration de libertés politiques et économiques et le respect des droits de l'homme.

Il y a, certes, bien d'autres choses à dire sur la question, mais comme ces articles le font apparaître clairement, l'internationalisme américain est loin d'être unilatéral. Les Américains sont d'avis que la liberté, la paix et la prospérité sont des aspirations universelles et que les pays libres ont la responsabilité d'aider les autres pays à réaliser ces aspirations. Ainsi que l'a déclaré le président Bush, et comme en témoignent les politiques multilatérales décrites dans les pages de la présente revue, ces aspirations ne sont le monopole d'aucune nation et nulle n'en est exempte. Nous n'avons pas l'intention d'imposer notre culture [à d'autres] et l'Amérique sera toujours résolument en faveur des exigences non négociables de la dignité humaine.

De concert avec nos amis et alliés, nous poursuivrons nos efforts afin de vaincre le terrorisme, atténuer la faim, la maladie et l'oppression et répandre aux quatre coins de la planète les possibilités qu'offrent la liberté et la démocratie. ●

LES NATIONS UNIES ET LA DIPLOMATIE MULTILATERALE DES ETATS-UNIS : PRINCIPES ET PRIORITES POUR UN MONDE MEILLEUR

Kim Holmes

Secrétaire d'Etat adjoint aux affaires des organisations internationales



Les actions des Etats-Unis au sein des Nations unies reposent sur trois principes, note Kim Holmes, secrétaire d'Etat adjoint aux affaires des organisations internationales : l'Amérique cherche à faire en sorte que cette organisation agisse conformément «à la vision de ses fondateurs», qu'elle pratique un multilatéralisme efficace axé sur les résultats en évitant «les déclarations creuses» et qu'elle assure «la bonne intendance de ses ressources».

Les pays du monde entier vivent une époque de promesses sans précédent qui résulte de la liberté politique, de la liberté des marchés, de la technologie et du commerce et des relations pacifiques entre les grandes puissances. Notre époque est également marquée par des problèmes extraordinaires et par des dangers croissants, d'origine tant naturelle qu'humaine. Les pandémies telles que celle du VIH/sida infligent des souffrances et la mort à des millions d'êtres humains et mettent en péril des sociétés entières. Trop nombreux aussi sont ceux de nos congénères qui vivent sous la coupe de régimes dictatoriaux et corrompus qui leur refusent les droits les plus fondamentaux et leur interdisent d'envisager la possibilité d'un avenir meilleur.

Enfin, et c'est là la menace la plus grave de notre temps, les terroristes et les tyrans, redoutant les progrès de la liberté, cherchent à détruire les sociétés ouvertes qui l'encouragent. Ils ont assassiné des innocents en nombre effarant dans toutes les régions du globe. Ils cherchent à se doter d'armes chimiques, biologiques et nucléaires pour détruire la vie d'une multitude de gens et tout ce que chérissent les hommes et les femmes de bonne volonté de par le monde.

Les objectifs globaux de la présente administration sont de relever les grands défis de la politique étrangère de notre temps tout en aidant un nombre accru de personnes à accéder à la liberté et aux bienfaits de la démocratie. La diplomatie multilatérale s'inscrit, dans notre optique, au cœur de cet effort. Que

ce soit au sein des Nations unies, de l'Organisation des Etats américains, du Forum de coopération économique Asie-Pacifique ou des multiples autres organisations internationales aux travaux desquelles les Etats-Unis participent, ses diplomates œuvrent vigoureusement avec ceux des autres nations pour trouver des solutions aux problèmes de notre époque. L'ordre du jour de l'Amérique dans le monde, a dit le président Bush, va de la défaite du terrorisme à l'atténuation de la maladie et de la faim, à la propagation de la liberté humaine et nous accueillons volontiers - nous en avons besoin - l'aide, les conseils et la sagesse de nos amis et alliés.

Pour qu'il soit efficace, estime le gouvernement Bush, le multilatéralisme doit toujours avoir un but clair, valable et réalisable. Il doit viser plus haut que les objectifs louables : il doit rechercher les actions pratiques permettant d'obtenir des résultats pour résoudre les grands problèmes actuels. Le consensus est souhaitable et il peut être utile, mais il ne saurait être obtenu aux dépens des résultats, à savoir de ce dont les gens ordinaires du monde entier ont besoin pour accéder à la paix et à la sécurité, à la santé et aux possibilités économiques, à la liberté et à la dignité.

Tous les membres des organisations internationales ne sauraient s'accorder en permanence sur toutes les questions. Nous pensons, toutefois, que les membres des Nations unies ont le devoir, les uns envers les autres, de s'efforcer de bonne foi de parvenir à un

accord conforme aux principes et aux intérêts supérieurs. Les Etats-Unis l'ont fait sur de multiples questions et ont déployé des efforts considérables, au Conseil de sécurité des Nations unies par exemple, pour forger un consensus sur des questions sujettes à controverse.

L'année dernière, malgré de vigoureux efforts américains, le Conseil de sécurité n'a pas toujours pu résoudre ses divergences sur la nécessité de l'emploi de la force pour amener l'Irak à s'acquitter de ses obligations solennelles. Mais avant la guerre et après, les Etats-Unis sont parvenus, en coopération avec les autres membres du Conseil de sécurité, à obtenir l'approbation d'importantes résolutions lorsque la chose était possible.

La première, la résolution 1441 du 8 novembre 2002, exigeait que l'Irak mette un terme à ses violations graves de ses obligations internationales faute de quoi il s'exposerait à de sérieuses conséquences. La seconde, la résolution 1483 du 22 mai 2003, émise après la libération de l'Irak, levait les sanctions imposées par les Nations unies à ce pays depuis 10 ans, reconnaissait l'autorité de la Coalition jusqu'à ce qu'un gouvernement représentatif et reconnu au niveau international ait été établi et affirmait l'importance vitale des Nations unies et de leur coopération avec la Coalition pour aider le peuple irakien à se bâtir un avenir meilleur.

Les Etats-Unis s'emploient, si possible, à faire en sorte que les actions du Conseil de sécurité soient efficaces. Ils fournissent également d'immenses ressources financières à toute une gamme d'organismes des Nations unies pour aider les pays du monde entier de multiples manières : pour nourrir les gens qui ont faim, pour mettre en place un système d'alerte précoce aux catastrophes naturelles qui sauvera des vies, ou même pour continuer d'assurer le bon fonctionnement du système postal international qui sert à toutes les nations dans notre monde interconnecté.

PRINCIPES

Les Nations unies et beaucoup de leurs institutions spécialisées ont des réussites à leur actif ; elles se sont aussi heurtées à des échecs. Les Etats-Unis cherchent

à accroître le nombre des réussites des Nations unies et à réduire le nombre de leurs échecs. Trois principes guident les relations de l'Amérique avec les Nations unies et, plus généralement, sa pratique du multilatéralisme :

Principe n° 1 : Nous voulons que les Nations unies agissent conformément à la vision de leurs fondateurs, c'est-à-dire que tous les Etats membres contribuent à la paix et à la sécurité internationales, tout en donnant à leurs ressortissants la liberté, la santé et des possibilités économiques. Désireux de voir le système des Nations unies réussir, les Américains souhaitent que ses dirigeants fassent en sorte que l'Organisation adhère à cette philosophie, que l'objectif spécifique soit d'amener l'Irak à se conformer à ses obligations énoncées dans les résolutions du Conseil de sécurité, de promouvoir la paix et la démocratie au Timor oriental ou d'aider à enrayer la propagation dans le monde d'une maladie contagieuse telle que le SRAS.

La politique du gouvernement Bush au cours de la toute dernière session de la Commission des droits de l'homme des Nations unies reflète cette approche axée sur les résultats. En déclarant notre opposition à l'accession de la Libye, l'un des pires violateurs des droits de l'homme au monde, à la présidence de la commission, nous avons défendu les principes fondateurs des Nations unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme. En nous attachant actuellement à réformer cet organisme troublé, nous visons à l'aider à réaliser son potentiel et à devenir un soutien pour les millions d'hommes, de femmes et d'enfants de par le monde qui se voient refuser leurs droits politiques et civiques inaliénables. Une Commission des droits de l'homme fidèle à ses valeurs trouvera de nouvelles sources de bonne volonté auprès des Américains et des autres populations du monde entier.

Principe n° 2 : Nous cherchons un multilatéralisme qui soit efficace. La diplomatie multilatérale doit produire autre chose que des déclarations creuses ; elle doit contribuer de manière tangible aux progrès du développement durable, de la santé et de l'aide humanitaire pour le bénéfice des gens ordinaires de tous les continents. Lorsque les organes des Nations unies fonctionnent bien, les

Etats-Unis sont enthousiastes. S'ils présentent des insuffisances, les Etats-Unis sont dans l'obligation de le dire et ils estiment que les autres nations devraient en faire autant. Par ailleurs, si les Etats-Unis agissent en état de légitime défense chaque fois qu'il sera nécessaire, ils n'hésiteront pas à œuvrer avec le Conseil de sécurité lorsque l'action collective sera possible et justifiée pour parer à la violence et promouvoir la liberté.

Principe n° 3 : Nous cherchons à ce que les ressources des Nations unies soient judicieusement employées. C'est l'une des conditions de l'efficacité de l'Organisation. Les bénéficiaires ciblés par ses programmes doivent, effectivement, en bénéficier. Les Etats-Unis œuvreront avec les autres Etats membres pour s'assurer que la gestion et les finances des entités et programmes des Nations unies soient saines. Nous continuerons de promouvoir des réformes qui viendront accroître les compétences et l'efficacité des Nations unies.

PRIORITES

A ces trois principes sous-tendant les actions des Etats-Unis correspondent cinq grandes priorités :

Priorité n° 1 : Préserver la paix et protéger les innocents menacés par la guerre et la tyrannie. Ce sont les défis fondamentaux que les Etats membres des Nations unies doivent relever pour assurer le succès de l'Organisation. Les terroristes, les auteurs de la prolifération des armements, et les dictateurs agressifs tels que Saddam Hussein, qui avait attaqué plusieurs Etats voisins de l'Irak, sont des menaces pour la sécurité internationale. En conséquence, au cours de l'année à venir, les Etats-Unis s'attacheront :

- à renforcer l'efficacité du Conseil de sécurité et sa capacité à faire face aux menaces à la paix et à la sécurité internationales, en particulier aux dangers que représente l'achat d'armes de destruction massive par les terroristes ou les Etats dévoyés ;
- à renforcer les capacités des membres des Nations unies pour les aider à vaincre le terrorisme ;
- à assurer un partage équitable des responsabilités et un maintien de la paix plus efficace qui mette un

terme aux massacres et aux catastrophes humanitaires, en particulier en Afrique où les Nations unies sont déjà profondément engagées ;

- à favoriser la conclusion d'un accord de paix arabo-israélien qui réalise la vision du président Bush qui comprend la fin des actes terroristes et la coexistence d'une Palestine démocratique et d'Israël dans un Moyen-Orient pacifique. Nous continuerons d'œuvrer avec les Nations unies par l'entremise du Quatuor pour atteindre ces objectifs, qui exigent également l'inclusion à part entière et le traitement équitable d'Israël dans tous les forums des Nations unies, un traitement qui ne lui est pas accordé actuellement mais qu'il mérite.

Priorité n° 2 : Mettre le multilatéralisme au service de la démocratie, de la liberté et de la bonne gouvernance. Pratiquement toutes les activités des Nations unies devraient viser à ces objectifs. En 2002, à la Conférence internationale sur le financement du développement tenue à Monterrey (Mexique) et au Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg (Afrique du Sud), nous avons attiré l'attention internationale sur le fait que les régimes qui refusent la liberté à leurs ressortissants et qui les gouvernent sans égards pour leurs besoins fondamentaux maintiennent souvent leur population dans la pauvreté. Ces gouvernements deviennent souvent l'une des principales sources de la violence internationale. En revanche, les nations qui se démocratisent et qui institutionnalisent la primauté du droit sur leur territoire créent les conditions nécessaires au développement économique et deviennent le fondement d'un ordre international pacifique.

En conséquence, les Etats-Unis se sont fait une priorité de veiller à ce que tous les éléments du système des Nations unies reconnaissent que la promotion de la liberté, de la primauté du droit et de la bonne gouvernance doit faire partie intégrante de leur mission. Les Etats-Unis continueront, de même, d'accorder un appui vigoureux aux efforts déployés par les Nations unies pour aider les démocraties émergentes à tenir des élections, former des magistrats, promouvoir la primauté du droit et réduire la corruption.

Priorité n° 3 : Aider les nations et les particuliers qui en ont désespérément besoin. Les Etats-Unis ont fréquemment fait l'éloge des Nations unies lorsqu'elles fournissent des secours humanitaires aux gens dans la détresse. Nous continuerons d'agir en tant que chef de file pour appuyer les programmes des Nations unies qui réduisent la pauvreté et la famine, aident les réfugiés et luttent contre le VIH/sida et les autres maladies infectieuses. Nous prévoyons de rester le premier donateur au Programme alimentaire mondial, auquel nous avons octroyé 929 millions de dollars pour la seule année 2002. Nous espérons que les autres nations continueront de se joindre à nous pour financer généreusement ces efforts des Nations unies qui sont d'une importance capitale.

Priorité n° 4 : Favoriser un développement économique axé sur les résultats. A la conférence de Monterrey de 2002 sur le financement du développement et au Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg, les Etats-Unis ont aidé à forger un consensus international sur les facteurs qui encouragent la croissance économique dans les pays en développement. C'est en œuvrant avec les forces du marché et non contre elles, en accordant aux gens la liberté économique et en assurant la primauté du droit que l'on peut instaurer un développement durable. Des années d'expérience ont démontré que l'aide financière extérieure peut contribuer à promouvoir la croissance, à condition toutefois, et seulement à cette condition, que les gouvernements des pays en développement procèdent d'abord aux réformes internes nécessaires.

Les Etats-Unis œuvrent à présent avec d'autres membres des Nations unies pour s'assurer que des organismes tels que le Programme des Nations unies pour le développement et le Programme des Nations unies pour l'environnement intègrent les principes de Monterrey dans toutes leurs interventions. Nous nous efforçons également de sensibiliser la communauté internationale au rôle positif que peuvent jouer les biotechnologies pour favoriser le développement économique et la sécurité alimentaire dans les régions du monde les plus pauvres.

Priorité n° 5 : Insister sur la réforme et la discipline budgétaire de l'Organisation des Nations unies. Le fait de se concentrer sur ses missions centrales, de se conformer à ses objectifs d'origine et d'employer judicieusement les contributions de ses membres aura pour effet non seulement d'améliorer ses institutions mais aussi d'accroître leur crédibilité et l'appui qui leur est accordé aux Etats-Unis et ailleurs. Les Etats-Unis uniront leurs efforts à ceux d'autres membres pour aider les Nations unies à réformer ceux de leurs organismes dont les prestations laissent à désirer et à mettre fin aux programmes inefficaces et archaïques. Ils s'attacheront, par ailleurs, à faire en sorte que seuls les pays qui appuient les idéaux qui ont présidé à la fondation de l'Organisation des Nations unies se voient confier des postes de direction.

CONCLUSION

Un multilatéralisme au service de la liberté, du développement durable, de la santé des populations et d'une paix inviolable, tels sont les buts visés par le président George W. Bush. Ce sont également les objectifs à la réalisation desquels le secrétaire d'Etat Colin Powell et le personnel diplomatique américain œuvrent quotidiennement avec les autres nations dans une multitude de lieux. Quel que soit notre objectif, qu'il soit d'accroître la liberté, d'encourager la croissance économique, de lutter contre des maladies mortelles ou d'instituer la paix, nous devons savoir que la réalisation de l'un d'entre eux dépend souvent de celle des autres. Les progrès accomplis simultanément dans chaque domaine se renforcent mutuellement, créant ainsi un cercle vertueux. Si les Etats-Unis et les autres nations s'unissent pour appliquer ce programme de multilatéralisme constructif, ils peuvent améliorer le sort des gens ordinaires, hommes, femmes et enfants, du monde entier. Le président Bush et le secrétaire d'Etat Powell ont toute confiance que la bonne volonté et les efforts déployés dans ces divers domaines nous permettront de réussir. ©

COMPRENDRE LE RÔLE DES ETATS-UNIS DANS L'ECONOMIE MONDIALE

Kevin Hassett

Directeur du bureau de l'American Enterprise Institute (AEI) chargé d'étudier les tendances en matière de politique économique

James Glassman

chercheur à l'AEI et chroniqueur financier au Washington Post



Kevin Hassett



James Glassman

«La notion selon laquelle les pays riches et les grandes entreprises seraient les principaux bénéficiaires de la libéralisation mondiale des échanges est tout simplement absurde», expliquent Kevin Hassett, directeur du bureau chargé d'étudier les tendances de la politique économique à l'American Enterprise Institute (AEI) et ancien économiste attaché au Conseil de la Réserve fédérale des Etats-Unis, et James Glassman, chargé de recherche à l'AEI et chroniqueur financier au Washington Post. Dans cet article, ils expliquent que 44 % du déficit commercial américain provient des échanges avec les pays en développement et avertissent que les pays en développement pâtiraient le plus d'un ralentissement du commerce mondial.

Il est rarement arrivé dans l'histoire qu'un pays occupe une place aussi dominante dans l'économie mondiale que les Etats-Unis aujourd'hui. La production américaine de biens et de services – c'est-à-dire le produit intérieur brut (PIB) – a dépassé 10 mille milliards de dollars en 2002. Ce montant est supérieur au PIB cumulé des cinq pays qui se placent derrière. Au total, les Etats-Unis, qui comptent un vingtième de la population mondiale, génèrent un tiers de la production mondiale et ont été à l'origine l'an dernier de plus des trois cinquièmes de la croissance mondiale.

La taille de l'économie américaine est telle que les agglomérations des Etats-Unis produisent plus que des pays entiers. Par exemple, en 2002, Chicago avait un PIB du même ordre que celui de l'Australie ; Boston se rangeait au même rang que Taiwan ; Dallas que l'Arabie saoudite ; San Francisco que Hong Kong et Milwaukee que le Pakistan.

On comprend aisément qu'une telle position dominante puisse parfois susciter l'envie et la colère d'autres pays, mais le fait est que l'économie n'est pas un jeu à somme nulle. Dans un monde où les pays sont liés les uns aux autres par les échanges commerciaux, les Etats-Unis ont tout à gagner de la

prospérité des autres pays – et les autres pays ont tout à gagner de la prospérité des Etats-Unis.

Le commerce s'effectue dans les deux sens. Les consommateurs bénéficient des importations, qui permettent de se procurer des biens et services de meilleure qualité ou moins chers (ou les deux à la fois !) que sur le marché intérieur. Et les producteurs (c'est-à-dire les propriétaires et le personnel des entreprises) bénéficient des exportations qui permettent de vendre des biens et services à un plus grand nombre de consommateurs.

En 2002, les importations en direction des Etats-Unis de produits provenant de pays en développement ont atteint la somme astronomique de 317 milliards de dollars. (Les Etats-Unis constituent le marché le plus important pour les produits des pays en développement.) Les exportations des Etats-Unis en direction de ces pays ont atteint 130 milliards de dollars. Importations et exportations sont toutes deux importantes, mais regardez la différence, c'est-à-dire le déficit commercial qui en résulte pour les Etats-Unis : 187 milliards de dollars. Cela représente 44 % du déficit commercial total que les Etats-Unis ont enregistré l'an dernier avec l'ensemble des pays.

En d'autres termes, les Etats-Unis achètent beaucoup plus aux pays en développement qu'ils ne leur vendent. Prenons quelques exemples. L'an dernier, les exportations des Philippines aux Etats-Unis se sont élevées à 11 milliards de dollars et les exportations des Etats-Unis à ce pays à 7 milliards de dollars, ce qui donne un déficit (pour les Etats-Unis) de 4 milliards de dollars. Les exportations de la Malaisie aux Etats-Unis ont dépassé de 14 milliards de dollars les importations américaines par ce pays. L'excédent commercial de la Corée avec les Etats-Unis est de 13 milliards de dollars ; celui du Brésil est de 3 milliards de dollars.

Cela peut paraître surprenant, mais c'est maintenant dans le secteur de la haute technologie que les pays en développement exportent le plus. Les exportations des pays en développement dans le secteur des technologies de l'information et de la communication s'élèvent à 450 milliards de dollars, contre 235 milliards de dollars pour les produits à base de ressources naturelles et 405 milliards de dollars pour les produits de faible technicité.

Non seulement les Etats-Unis achètent pour des centaines de milliards de dollars de biens produits par les pays en développement, mais ils effectuent également des investissements très importants dans ces pays. Trois sur huit dollars environ de tous les investissements étrangers directs réalisés en Afrique proviennent des Etats-Unis – soit plus que tout autre pays (la France, avec 18 %, se classe au second rang). Entre 1996 et 2000 (selon les derniers chiffres disponibles), les Etats-Unis ont investi 9,2 milliards de dollars en Afrique ; la France 4,4 milliards de dollars et le Royaume-Uni 3,3 milliards de dollars.

L'intégration et la libéralisation des marchés financiers au cours des vingt dernières années ont permis de faire circuler les capitaux afin de les utiliser au mieux, avec d'importants effets positifs à l'échelle mondiale. Dans une étude publiée en début d'année, Geert Bekaert de l'université Columbia et deux de ses collègues constatent que «la libéralisation des marchés boursiers a, en moyenne, entraîné une hausse de 1 % de la croissance économique annuelle réelle pendant une période de cinq ans». Ce chiffre est, d'après les auteurs, «étonnamment élevé» (après tout, la croissance

moyenne du PIB n'est que d'environ 3 % par an). La «libéralisation» signifie que les investisseurs étrangers peuvent investir dans les valeurs mobilières – actions et obligations – d'autres pays. Les chercheurs ont également établi que les pays qui ont profité le plus de la libéralisation étaient ceux qui, comme les pays en développement, avaient accumulé le plus de retard mais s'employaient à mettre en œuvre des réformes macroéconomiques.

Par exemple, dans les cinq années qui ont suivi la libéralisation, la croissance du PIB de l'Inde a été de 5,7 % par an en moyenne, contre 3,2 % dans les cinq ans qui ont précédé la libéralisation. La Thaïlande a enregistré une croissance moyenne sur cinq ans de 8,7 % après la libéralisation de ses marchés boursiers, contre 3,5 % avant. Bien sûr, tous les pays en développement n'ont pas connu une telle croissance, mais les pays se trouvant dans la moyenne l'ont obtenue, et les résultats sont prodigieux.

Là encore, les investissements s'effectuent dans les deux sens. Puisque les Etats-Unis sont un lieu relativement stable et sûr où investir, ils attirent énormément d'investissements étrangers (sous la forme d'actions, d'obligations, de biens immobiliers et d'entreprises). Ces flux de capitaux donnent aux Etats-Unis la possibilité d'importer, ce qui permet à ce pays de supporter les importants déficits commerciaux. Les revenus provenant des investissements réalisés aux Etats-Unis servent souvent aux entrepreneurs et investisseurs étrangers à créer et à développer des entreprises dans leur pays. Les Etats-Unis sont en quelque sorte la locomotive de l'économie mondiale.

Le succès des Etats-Unis s'explique non pas par leurs ressources naturelles ou leur population importante mais par leur système de libre-échange qui permet aux individus, seuls ou en groupe, de décider par exemple où ils travailleront, ce qu'ils achèteront, le prix qu'ils paieront, le gouvernement intervenant peu. Les capitaux et la main-d'œuvre vont là où ils sont le plus efficaces. Il n'est pas étonnant que des études aient fait apparaître une corrélation directe entre le degré de libéralisation d'une économie et ses résultats.

La libéralisation des échanges – dans le cadre de

vastes accords multilatéraux, régionaux ou bilatéraux – est un facteur clé de la prospérité. Et les bénéfices à en tirer sont encore plus grands – proportionnellement – pour les pays en développement que pour les Etats-Unis. D’après une étude de Joseph François de l’université Erasmus de Rotterdam, les nouvelles négociations commerciales mondiales permettront, si elles aboutissent, d’augmenter de 90 à 190 milliards de dollars par an les revenus des pays en développement. Il ressort d’études récentes réalisées par la Banque mondiale que les pays en développement qui ont épousé le concept de la mondialisation ont connu une croissance trois fois et demie plus rapide que les autres pays en développement. Comme l’a dit Kofi

Annan, secrétaire général de l’ONU, « Les pauvres sont pauvres non pas parce que la mondialisation est excessive mais parce qu’elle est insuffisante ».

La libéralisation des échanges adoptée à la suite du cycle d’Uruguay est à cet égard une bonne illustration. Dans les six années qui l’ont suivi, les exportations des pays en développement ont augmenté de mille milliards de dollars pour atteindre en tout, en 2002, 2,4 mille milliards de dollars. Pendant la même période, les Etats-Unis ont augmenté de 82 % leurs importations provenant de pays en développement. Cela s’explique aisément : les trois cinquièmes de ces importations sont entrés aux Etats-Unis en franchise de droit.

Comparaison des PIB de grandes agglomérations des Etats-Unis et de différents pays

Rang	Agglomération	PIB (milliards)	Pays	PIB (milliards)
1	New York, NY	523.43	Inde	502.42
2	Chicago, IL	389.46	Australie	399.09
3	Los Angeles-Long Beach, CA	373.77	Australie	399.09
4	Boston, MA-NH	285.92	Taiwan	281.51
5	Washington, DC-MD-VA-WV	282.18	Taiwan	281.51
6	Houston, TX	212.88	Autriche	206.2
7	Philadelphia, PA	210.6	Autriche	206.2
8	Atlanta, GA	210.2	Autriche	206.2
9	Dallas, TX	195.72	Arabie saoudite	190.98
10	Detroit, MI	179.31	Turquie	182.83
11	San Francisco, CA	155.56	Hong Kong	162.98
12	San Jose, CA	153.49	Hong Kong	162.98
13	Minneapolis-St. Paul, MN-WI	145.6	Grèce	133.24
14	Seattle-Bellevue-Everett, WA	138.18	Grèce	133.24
15	Orange County, CA	137.73	Grèce	133.24
16	Phoenix-Mesa, AZ	132.38	Finlande	132.23
17	San Diego, CA	119.26	Irlande	121.8
18	Newark, NJ	109.41	Iran	106.39
19	Oakland, CA	108.7	Iran	106.39
20	Baltimore, MD	106.33	Iran	106.39

Source: The Dismal Scientist from Economy.com

La participation à part entière à l'économie et au système commercial mondial est une condition absolument indispensable à la croissance économique à long terme. Il n'empêche que l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) dispose cette année d'un budget d'aide alimentaire de 1,2 milliard de dollars, en hausse par rapport aux 850 millions de dollars de 2002. Ce sont les Etats-Unis qui versent les sommes les plus importantes aux opérations du Programme alimentaire mondial en Afrique australe, et l'USAID a récemment financé des secours d'urgence en Amérique centrale, au Soudan et dans d'autres régions du monde. De plus, des organismes caritatifs privés des Etats-Unis, comme la Fondation Bill et Melinda Gates, versent des milliards de dollars en vue de lutter contre la pauvreté et la faim.

La notion selon laquelle les pays riches et les grandes entreprises seraient les principaux bénéficiaires de la libéralisation mondiale des échanges est tout simplement absurde. Les Etats-Unis continueraient à prospérer s'ils se retiraient de la scène commerciale mondiale. Quand bien même ils cesseraient tout

échange commercial, les Etats-Unis continueraient à bénéficier d'un niveau de vie élevé, avec un PIB de plus de 30 000 dollars par personne. Le niveau de vie, aux Etats-Unis, pourrait reculer et passer du niveau de 2003 à celui qui prévalait au milieu des années 1990. C'est tout. Mais la suppression ou même le ralentissement des échanges commerciaux aurait des effets catastrophiques dans les pays en développement. Les citoyens de ces pays ne pourraient plus se procurer des produits de qualité à des prix avantageux. Les petits pays ne pourraient plus accroître leurs marchés sur une grande échelle.

Mais les Etats-Unis ont conscience des responsabilités qui incombent à la première puissance économique du monde. En permettant aux pays étrangers d'accéder à leurs marchés intérieurs, et en incitant d'autres pays à ouvrir davantage leurs frontières, les Etats-Unis contribuent de façon décisive à la croissance des pays en développement. ©

Les opinions exprimées dans le présent article sont celles de ses auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue ou la politique du gouvernement des Etats-Unis.

Proche-Orient et Maghreb	PIB (milliards)	Agglomération	PIB (milliards)
Arabie saoudite	190.98	Dallas, TX	195.72
Iran	106.39	Baltimore, MD	106.33
Emirats arabes unis	71.24	Riverside-San Bernardino, CA	70.26
Pakistan	65.14	Milwaukee-Waukesha, WI	64.19
Algérie	54.15	Fort Lauderdale, FL	54.39
Koweït	33.22	Omaha, NE-IA	33.52
République arabe syrienne	22.14	Des Moines, IA	22
Tunisie	21.25	Ann Arbor, MI	21.3
Libye	19.74	Columbia, SC	20.08
Liban	17.33	Bakersfield, CA	17.47
Qatar	17.26	Fort Wayne, IN	17.12
Yémen	10.04	Springfield, MO	10.02
Jordanie	9.3	Tallahassee, FL	9.27
Bahreïn	8.51	Newburgh, NY	8.56

Source: The Dismal Scientist from Economy.com

STIMULER LE COMMERCE EN PROCEDANT ETAPES PAR ETAPES

Robert Zoellick

Représentant des Etats-Unis pour le commerce extérieur



La libéralisation des échanges à l'échelle planétaire est un objectif exigeant. Mais les Etats-Unis sont déterminés à l'atteindre, déclare M. Robert Zoellick, le représentant des Etats-Unis pour le commerce extérieur et l'un des membres du cabinet du président Bush. De 1989 à 1992, c'est lui qui était responsable, au département d'Etat, des pourparlers sur l'Aléna et des négociations du cycle d'Uruguay. Le texte ci-après est l'adaptation d'un article qu'il a écrit pour le numéro du 7 au 13 décembre 2002 de la revue The Economist.

A la mi-parcours du premier mandat du président Bush, le débat engagé sur le thème de la politique commerciale des Etats-Unis a changé de ton. La question qui se pose n'est plus de savoir si les Etats-Unis facilitent ou non la libéralisation des échanges : c'est de savoir comment ils s'y prennent.

L'Amérique a fait clairement comprendre ses intentions. Nous allons promouvoir le libre-échange au niveau mondial, régional et bilatéral et mobiliser à nouveau l'opinion américaine sur ce terrain. En agissant sur de multiples fronts, les Etats-Unis peuvent user de leur influence pour encourager la transparence, créer une nouvelle concurrence dans le contexte de la libéralisation, cibler les besoins des pays en développement et susciter une nouvelle dynamique politique qui fasse du libre-échange son cheval de bataille.

La politique commerciale de l'Amérique s'insère dans la gamme de ses objectifs économiques, politiques et de sécurité. Cette intégration intellectuelle pourrait déconcerter certains spécialistes, mais le fait est qu'elle s'inscrit dans le prolongement de la reconstruction entreprise après 1945. A la vérité, ses origines remontent aux protestataires qui jetèrent des caisses de thé anglais dans le port de Boston. Pour avoir un caractère durable dans notre pays, notre stratégie commerciale doit s'aligner sur les valeurs et les aspirations de l'Amérique – aussi bien que sur ses intérêts économiques. Et pour avoir de l'influence à

l'étranger, nous devons rester à l'écoute de nos partenaires commerciaux, grands ou petits, et en tirer les enseignements voulus. Déterminé à jouer un rôle de chef de file au niveau mondial, le président Bush a compris la nécessité de relancer la politique commerciale des Etats-Unis. Tout président américain désireux de faire avancer la cause des échanges doit tenir tête aux protectionnistes, aux intérêts particuliers, aux nihilistes anti-mondialisation et à ceux qui s'opposent à lui par principe. Ni le ralentissement économique ni le terrorisme n'ont détourné l'attention du président. M. Bush a fait pression sur le Congrès en vue de l'adoption de la loi commerciale de 2002, laquelle a réautorisé le gouvernement, après un hiatus de huit ans, à soumettre les accords commerciaux au vote des parlementaires sans que ceux-ci puissent les modifier. Les républicains ont conclu avec les démocrates favorables à la libéralisation du commerce un compromis sur le programme à suivre en matière d'environnement et d'emploi, sans ignorer pour autant les questions de souveraineté et de protectionnisme. La loi adoptée prévoit la mise en place d'une mesure immédiate et non négligeable en faveur des plus démunis, à savoir l'élimination pure et simple des droits de douane perçus sur les produits importés de pays en développement, importations dont la valeur totale se monterait à 20 milliards de dollars.

Pour forger une coalition au Congrès, le gouvernement a dû prouver que les Etats-Unis se conformeraient aux règles internationales dans la

poursuite de leurs intérêts. Comme les droits de douane moyens des Etats-Unis, pondérés par les échanges, oscillent aux alentours de 1,6 % seulement, le soutien du Congrès à l'abaissement des barrières est subordonné à l'acceptation par l'exécutif des règles qu'appliquent les autres pays. L'un des chefs de file républicains du Sénat m'a confié que le respect des règles internationales par le gouvernement constituait l'argument le plus persuasif en faveur de l'octroi au président de pouvoirs accrus en matière de négociations. En se faisant aux Etats-Unis le champion du libre-échange au sein d'un système de règles internationales applicables, le président Bush a renforcé la capacité de l'Amérique à promouvoir la liberté du commerce à l'étranger.

LES TRAVAUX DE DOHA

Etant entré en fonction peu après la débâcle du sommet de l'Organisation mondiale du commerce tenu à Seattle, le gouvernement Bush a compris l'importance qu'il y avait de mettre en route une nouvelle série de négociations commerciales internationales. De concert avec l'Union européenne et d'autres intervenants, et contre toute probabilité, nous avons contribué au lancement du programme de Doha pour le développement. L'OMC s'est trouvée renforcée par l'inclusion de la Chine et de Taïwan à ses Etats membres, et des démarches sont en cours pour y intégrer la Russie sous peu.

Les Etats-Unis sont résolus à mener à bien le programme de Doha pour le développement dans les délais voulus, c'est-à-dire d'ici à 2005. Nous avons déjà soumis d'ambitieuses propositions relatives à l'agriculture, aux biens industriels et de consommation et aux services, dans le souci de mettre en relief la mission fondamentale de l'OMC : faciliter l'accès aux marchés et encourager la croissance et le développement.

S'agissant des négociations sur l'agriculture, l'objectif de l'Amérique consiste à harmoniser les subventions et les tarifs douaniers en les ramenant à un niveau beaucoup plus bas et dans la perspective de leur élimination pure et simple. Lors de la dernière série de négociations commerciales multilatérales, celle du cycle d'Uruguay, on s'était résolu à accepter un niveau élevé et asymétrique de subventions et de

tarifs douaniers simplement pour pouvoir mieux les maîtriser par la suite. Par exemple, les Etats-Unis avaient accepté le plafonnement des subventions de l'Union européenne, lesquelles faussent la production, à un niveau trois fois supérieur aux leurs, alors que la part de l'agriculture dans leurs économies respectives était sensiblement la même.

La loi relative à l'agriculture, qui autorise l'octroi d'aides de toutes sortes, notamment sous la forme de bons d'alimentation ou à l'appui de mesures de protection de l'environnement, et ce jusqu'à concurrence de 123 milliards de dollars sur six ans – un montant respectant les limites imposées par l'OMC – est dénuée d'ambiguïté : l'Amérique ne retirera pas son soutien à l'agriculture de manière unilatérale. Les agriculteurs américains et le Congrès sont d'accord avec nous pour demander que tous les pays agissent ensemble dans le même sens. Les Etats-Unis souhaitent éliminer les paiements les plus répréhensibles et qui exercent les plus grandes distorsions, à savoir les subventions à l'exportation. Nous proposons d'amputer de quelque 100 milliards de dollars les subventions versées à l'échelle mondiale qui faussent la production agricole intérieure, ce qui nous amènerait à diminuer notre propre part de près de moitié. Nous proposons de ramener de 60 % à 15 % les droits de douane moyens perçus sur les produits agricoles au niveau mondial et de ramener ceux des Etats-Unis de 12 % à 5 %. En outre, les Etats-Unis demandent qu'on arrête une date pour l'élimination totale des droits de douane qui frappent les produits agricoles et pour celle des subventions qui ont un effet de distorsion.

En ce qui concerne les biens manufacturés, les Etats-Unis recommandent la suppression des droits de douane d'ici à 2015. Ce fut le premier secteur à être ciblé par les fondateurs de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), en 1947 ; après plus d'une cinquantaine d'années de travail, environ la moitié des biens manufacturés qui sont négociés sur le marché mondial ont été affranchis de droits de douane. Le moment est venu d'aller jusqu'au bout.

Les tarifs douaniers une fois éliminés, le secteur de la manufacture des pays en développement pourra affronter la concurrence. Nous proposons de

supprimer les barrières entre les pays en développement, dont 70 % des droits de douane sont perçus sur des produits manufacturés qui sont négociés entre eux. En éliminant les obstacles au commerce des produits agricoles et des biens manufacturés, le monde en développement pourrait voir son revenu augmenter de plus de 500 milliards de dollars.

La proposition des Etats-Unis relative au commerce des services a pour effet d'élargir les perspectives de croissance et de développement dans un secteur qui commence tout juste à prendre son essor dans l'économie internationale. Les services représentent environ les deux tiers de l'économie américaine et ils font travailler 80 % de notre population active, alors que leur part dans le commerce mondial se situe aux alentours de 20 % seulement. La Banque mondiale signale que l'élimination des barrières relatives aux services dans les pays en développement pourrait rapporter à ceux-ci 900 milliards de dollars.

Les Etats-Unis sont sensibles aux préoccupations des pays en développement qui s'efforcent de libéraliser leurs échanges. Cette année, nous avons dépensé 638 millions de dollars pour aider ces pays à se constituer les moyens qui leur permettront de participer aux négociations commerciales, d'appliquer les règles et de saisir les occasions qui se présentent. En liaison avec la Banque interaméricaine de développement, nous avons agi de manière à intégrer le secteur commercial et le secteur financier, et nous exhortons la Banque mondiale et le FMI à affecter des ressources aux activités qu'ils soutiennent par leurs paroles.

A Doha, nous sommes convenus que la souplesse des règles mondiales relatives à la propriété intellectuelle pourrait jouer en faveur des pays pauvres, lesquels pourraient recourir aux licences obligatoires pour les médicaments contre le VIH/sida, la tuberculose, le paludisme et d'autres épidémies. En outre, nous sommes déterminés à aider les régions et les Etats démunis à obtenir des médicaments fabriqués à l'étranger, s'ils ne peuvent pas être produits sur place, à condition que les autres pays dotés d'une industrie pharmaceutique ne profitent pas de ces conditions de faveur pour contourner la protection de la propriété intellectuelle, laquelle vise à encourager

la recherche sur les médicaments de demain. Les négociations de Doha prévoient un traitement sur mesure en faveur des pays en développement. Pour autant, la souplesse des périodes de transition et la particularité des besoins ne doivent pas dégénérer en protectionnisme perpétuel. Les «bonnes intentions» qui masquent les barrières commerciales ont pour effet de hausser les prix pour les personnes les plus pauvres, de faire le jeu des intérêts spéciaux, d'accroître les coûts pour les entreprises concurrentielles et d'empêcher les secteurs et les travailleurs productifs d'exporter dans d'autres pays en développement. Nous nous félicitons que les organisations non gouvernementales (ONG), telle Oxfam, reconnaissent maintenant l'intérêt que revêtent les échanges pour le développement, mais elles doivent comprendre que ces avantages découlent de l'élimination des obstacles à l'importation aussi bien que de la promotion des exportations et de la concurrence au plan national. L'OMC peut encourager la croissance des pays en développement induite par les exportations sans raviver les tendances commerciales néo-colonialistes d'une génération passée.

L'EUROPE EN TANT QUE PARTENAIRE

Comme me le confiait récemment un ministre africain, quand les Etats-Unis et l'Union européenne se mettent d'accord sur un plan d'action au sein de l'OMC, la réussite de l'entreprise, sans être garantie, s'avère en tout cas nettement plus probable. Heureusement, je ne doute pas que le commissaire européen chargé de la politique commerciale, M. Pascal Lamy, mon proche et respecté collègue, est aussi déterminé que nous à respecter l'échéancier de Doha.

Les Etats-Unis et l'Union européenne ont en commun l'objectif de la libéralisation des échanges, mais chacun suit sa propre démarche. L'Union européenne est d'avis que les Etats-Unis veulent «approfondir» l'OMC en libéralisant les échanges dans l'ensemble des rubriques concernées par l'accès aux marchés. Pour sa part, l'Union européenne préférerait «élargir» le mandat de l'OMC en formulant de nouvelles règles destinées à couvrir davantage de dossiers. Comme le faisait observer un collègue asiatique, l'Union européenne voit le monde

à travers le prisme de l'expérience européenne récente : elle veut établir progressivement un système supranational de gouvernance dans le contexte de la mondialisation. Pourtant, beaucoup de pays en développement ne souhaitent nullement voir l'OMC se charger de nouvelles rubriques, considérant que notre priorité doit être de favoriser le commerce et les investissements. Il est à craindre que l'Union européenne accepte la réduction de certaines barrières en contrepartie de l'adjonction de nouvelles règles et de nouvelles institutions.

A Doha, les Etats-Unis ont facilité le rapprochement de ces deux camps parce que l'Union européenne entend voir avancer son programme général pour faire progresser celui de l'agriculture, dont l'importance se révèle critique pour un grand nombre de pays en développement. Les Etats-Unis continueront de se montrer conciliants vis-à-vis des objectifs de l'Union européenne tant que cette dernière sera déterminée à libéraliser le commerce des produits agricoles, des biens et des services. Nous devons veiller à ce que tout nouveau sujet de négociations et toute nouvelle règle visent à améliorer l'accès aux marchés, à renforcer la transparence au sein de l'OMC et à faciliter les échanges tout en respectant les prérogatives des Etats souverains. Une autre perspective européenne mérite d'être gardée à l'esprit, à savoir «l'ordre spontané» d'Hayek, selon lequel les règles doivent être forgées par le jeu des marchés plutôt que par l'intervention de l'Etat.

Même avec la coopération de l'Amérique et de l'Europe, le programme de travail de Doha sera difficile à mettre en œuvre. (Malheureusement, la récente proposition agricole avancée par le Japon, qui préconise la réduction de ses contingents d'importation de riz, illustre la stratégie mercantile de somme nulle que suit ce pays en matière de commerce.) Il est encourageant de trouver un réseau de ministres du commerce, tant dans le monde en développement que dans les pays développés, qui œuvrent de concert.

Pour autant, il faut que les 144 membres de l'OMC parviennent à un consensus pour qu'une décision soit prise. Tout pays, pour quelque raison politique ou économique que ce soit, peut bloquer net la marche

des travaux. Nous n'accueillerons dans la passivité aucun veto qui viendrait contrarier les efforts de l'Amérique en faveur de l'ouverture des marchés. Nous voulons encourager les réformateurs qui sont favorables au libre-échange. Si d'aucuns veulent rester à la traîne, les Etats-Unis iront de l'avant avec ceux qui sont animés du même esprit qu'eux. Il est temps que se manifestent ceux qui sont prêts à ouvrir leurs marchés, à présenter des propositions en faveur de la libéralisation et à remplacer leurs critiques par des engagements.

Il est des spécialistes du commerce qui reprochent à l'Amérique de faire pression en faveur d'un accès accru aux marchés. Je les exhorte à élargir leur champ de vision. Nous voulons renforcer la coalition qui plaide pour la libéralisation accrue des échanges. Comme nous l'avons vu à la Société des Nations, à l'Organisation des Nations unies, au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale, les organisations internationales ont besoin d'être poussées à l'action par des dirigeants.

L'ALENA ET SES SUCCESEURS

Soucieux de multiplier les chances de succès, les Etats-Unis encouragent la conclusion d'accords de libre-échange à l'échelle régionale et bilatérale. De tels accords peuvent tisser de solides liens entre le commerce, la réforme économique, le développement, les investissements, la sécurité et les sociétés libres. L'Accord de libre-échange nord-américain (Alena) a non seulement presque triplé le commerce des Etats-Unis avec le Mexique et presque doublé celui avec le Canada, mais il a aussi rehaussé la compétitivité de ces trois pays au plan international. L'Alena a prouvé une fois pour toutes que les accords de libre-échange faisaient le jeu tant des pays développés que du monde en développement. Il a permis au Mexique de se remettre rapidement de sa crise financière de 1994, lui a donné les moyens de devenir un concurrent économique mondial et a appuyé sa transformation en une société démocratique ouverte.

L'ironie ne m'échappe pas : un certain nombre de publications européennes qui ont critiqué la «libéralisation concurrentielle» de l'Amérique issue de négociations régionales et bilatérales de libre-

échange se sont retranchées dans le mutisme quand l'Union européenne a négocié trente accords de ce type ; les Etats-Unis n'en ont conclu que trois, mais nous travaillons d'arrache-pied.

Depuis que le Congrès a donné au président des pouvoirs renforcés de négociation, les Etats-Unis ont signé des accords de libre-échange avec Singapour et le Chili et entamé des pourparlers en ce sens avec les cinq pays membres de la Communauté économique d'Amérique centrale, les cinq pays de l'Union douanière d'Afrique australe, le Maroc et l'Australie. Nous avons fait progresser les négociations entre 34 démocraties en faveur de la création d'une zone de libre-échange des Amériques. Nous continuerons de co-présider cette initiative, avec le Brésil, jusqu'à son aboutissement.

Notre programme de travail dans ce domaine est un message en soi. Nous sommes réceptifs au libre-échange avec toutes les régions du monde (l'Amérique latine, l'Afrique subsaharienne, la région Asie-Pacifique, le monde arabe), avec les pays en développement comme avec les économies développées. Nous voulons élargir les liens commerciaux avec ces pays. Fait tout aussi important, tous nos partenaires acquis au libre-échange, malgré les importants décalages qui existent entre eux du point de vue de leur taille et de leur degré de développement, font preuve d'un véritable courage politique chez eux lorsqu'ils plaident la cause de l'ouverture des marchés et rattachent ces idées aux réformes économiques. Ce sont à ces gouvernements que nous voulons apporter notre concours.

Une publication européenne arguait récemment que les Etats-Unis n'avaient «pas grand-chose à offrir aux autres pays» parce que les obstacles tarifaires de l'Amérique sont déjà relativement faibles. Mais le «test du marché» prouve le caractère erroné des telles affirmations puisque les pays sont de plus en plus nombreux à vouloir négocier des accords de libre-échange. Les pays sont conscients que l'accès assuré à l'immense et dynamique marché américain constitue un atout économique de taille. Etant donné la portée et les strictes normes des accords de libre-échange que concluent les Etats-Unis, leurs partenaires se font remarquer comme des endroits privilégiés où investir, comme de solides maillons

dans une chaîne mondiale d'approvisionnement ou simplement comme des marchés prometteurs pour les milieux d'affaires.

Nous œuvrerons avec nos partenaires libres-échangistes, par le biais de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) et les banques multilatérales de développement, en vue de lier la libéralisation aux réformes sectorielles. Par exemple, nous avons discuté avec le Maroc des moyens de soutenir ses efforts, approuvés par la Banque mondiale, qui visent à diminuer sa production de céréales pour augmenter celle des fruits et des légumes destinés à l'exportation. En ce qui concerne l'Afrique australe et l'Amérique centrale, nos accords de libre-échange peuvent encourager l'intégration régionale, la réduction des barrières locales à la concurrence régionale, l'expansion du marché des investissements et le resserrement de la coopération politique. C'est précisément en perspective de la conclusion d'un accord de libre-échange que beaucoup d'autres pays œuvrent avec nous sur le terrain de la réforme du marché et du commerce.

Comme l'ont montré nos négociations avec Singapour, nos accords peuvent aussi servir de modèles par leur côté novateur et le relèvement des normes qu'ils imposent. L'accord de libre-échange conclu entre les Etats-Unis et Singapour fera progresser un certain nombre de domaines, dont le commerce électronique, la propriété intellectuelle, les normes relatives au travail et à l'environnement ainsi que le commerce des services, encore au stade des balbutiements. A mesure qu'ils intensifient leurs travaux avec divers pays sur la question des zones de libre-échange, les Etats-Unis se familiarisent avec les perspectives de leurs partenaires commerciaux. Ceux qui sont acquis au libre-échange forment l'avant-garde d'une nouvelle coalition mondiale pour l'ouverture des marchés.

De surcroît, ils nous facilitent la tâche lorsqu'il s'agit de mobiliser l'opinion aux Etats-Unis sur les mérites du libre-échange. Chaque série de pourparlers donne aux législateurs et au public les moyens de voir les avantages concrets de la libéralisation des échanges, souvent avec des sociétés qui présentent un intérêt particulier notamment pour des raisons historiques,

de géographie ou de sécurité. «On n'a rien sans rien», dit un vieil adage. Nous voulons que le débat aux Etats-Unis soit centré sur notre programme d'action à l'appui de l'ouverture des marchés et non sur le dogme défensif des protectionnistes qui veulent les fermer.

Que la cause défendue soit celle de la démocratie, de la sécurité, de l'intégration économique ou du libre-échange, les partisans de la réforme ont souvent besoin d'avancer par étapes en œuvrant avec des partenaires bien disposés, en formant des coalitions et en élargissant progressivement le cercle de la coopération pour atteindre leurs objectifs. Tout

comme les marchés d'affaires modernes reposent sur l'intégration de réseaux, nous avons besoin d'un réseau d'accords commerciaux qui se renforcent mutuellement pour surmonter les divers obstacles qui se posent sur le plan du commerce, de l'économie, du développement ou de la politique. Les Etats-Unis associent à cette stratégie de généralisation progressive du libre-échange un engagement indéniable à la réduction des barrières commerciales mondiales par le biais de l'OMC. En mettant à profit la taille et le caractère séduisant de l'économie américaine pour stimuler l'ouverture des marchés, nous ferons avancer le monde dans la voie qui mène à un libre-échange de vaste portée. ●

LE MONDE ENTIER S'EFFORCE DE CONTRER LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Jimmy Gurulé

Professeur de droit, faculté de droit de l'université de Notre-Dame



Mener à bien la lutte contre ceux qui préparent des actes de terrorisme exige un soutien actif de la part de toutes les nations, dit Jimmy Gurulé, professeur à la faculté de droit de l'université de Notre-Dame et ministre adjoint des finances durant les deux premières années du gouvernement Bush. M. Gurulé fait remarquer que les alliances internationales visant la lutte contre le terrorisme sont essentielles, étant donné que la grande majorité des avoirs, notamment monétaires, des terroristes se trouvent hors des Etats-Unis : «Les réseaux de financement du terrorisme ont un caractère mondial et c'est donc à ce niveau que doivent être déployés les efforts pour identifier les terroristes et les empêcher d'accéder aux sources de financement.»

Après les attaques terroristes du 11 septembre 2001, l'un des éléments essentiels de la stratégie de lutte contre le terrorisme du gouvernement des Etats-Unis a été d'identifier les réseaux financiers des organisations terroristes, de faire obstacle à leur fonctionnement et de les démanteler. Les initiatives mises en œuvre de par le monde afin de mettre fin au financement du terrorisme relèvent fondamentalement d'une stratégie préventive. En termes simples, si les Etats-Unis parviennent, avec l'appui de la communauté internationale, à s'opposer au transfert des fonds qui sous-tendent le financement des actes terroristes, ils pourront empêcher l'exécution de tels actes et, ce faisant, le massacre de milliers d'innocents.

Dans une allocution prononcée le 24 septembre 2001, le président George W. Bush a déclaré sans équivoque que la guerre contre le terrorisme se livrerait sur le front financier :

«Aujourd'hui, nous avons en effet lancé une attaque contre les assises financières des réseaux mondiaux de terrorisme (...) Nous allons utiliser toutes les ressources en notre pouvoir pour gagner cette guerre contre les terroristes : toutes les démarches diplomatiques, tous les outils du renseignement, tous les instruments de protection de l'ordre public, toutes les influences financières. Nous allons priver les terroristes de

leurs sources de financement, les monter les uns contre les autres, les chasser de leurs abris et les traduire en justice.»

LES FONDEMENTS JURIDIQUES DES MESURES ANTITERRORISTES DES ETATS-UNIS

Le 23 septembre 2001, le président donnait l'ordre de lancer la première frappe contre les financiers de la terreur en promulguant le décret présidentiel 13224. Ce décret, émis en vertu de la Loi sur les pouvoirs économiques internationaux en cas d'urgence (IEEPA), déclarait un état d'urgence nationale en raison des actes de terrorisme et des menaces d'actes de terrorisme visant les Etats-Unis qui émanaient de terroristes étrangers. Il permet aux Etats-Unis de geler les avoirs relevant de leur juridiction et interdit aux ressortissants américains d'effectuer des transactions avec toute personne ou entité associées à des terroristes ou à des organisations terroristes. Plus spécifiquement, le décret 13224 autorise le gel de tous les avoirs et le blocage de toutes les transactions des particuliers, groupes et entités désignés par le président, le secrétaire d'Etat ou le ministre des finances comme commettant des actes de terrorisme qui menacent la sécurité nationale, la politique étrangère ou comme présentant des risques significatifs de le faire. Il permet également de bloquer les avoirs des personnes dont il est avéré

qu'elles fournissent un appui ou qu'elles sont associées à ces personnes ou entités étrangères désignées et interdit aux ressortissants des Etats-Unis de faire des transactions commerciales avec celles-ci. Le décret 13224 est assorti d'une annexe contenant la liste de 27 organisations et particuliers dans les avoirs sont gelés en raison de leurs relations avec le terrorisme.

RESULTATS

En vertu du décret présidentiel 13224, ce sont 138 millions de dollars d'avoirs appartenant à 281 particuliers et entités qui ont été gelés, et notamment ceux de dirigeants tels qu'Oussama ben Laden, de ses principaux lieutenants et agents, de financiers et d'intermédiaires terroristes du monde entier. En outre, le décret s'applique à tous les terroristes internationaux et notamment à Al-Qaïda, mais aussi à des organisations telles que la Real IRA, le Sentier lumineux, l'ETA, le Mouvement islamique du Turkestan oriental, le Hamas et le Hezbollah. Sur les 138 millions de dollars d'avoirs gelés, 36,4 millions l'ont été aux Etats-Unis (à la fin juillet 2003), et le reste dans divers pays de la communauté internationale.

Toutefois, les progrès de la lutte contre le financement du terrorisme ne doivent pas se mesurer exclusivement en millions de dollars d'avoirs gelés. Etant donné l'existence d'une liste publique d'individus, organismes et entités terroristes, le système bancaire international ne peut plus être utilisé sans danger par les terroristes qui se voient forcés de recourir à des méthodes non orthodoxes de transferts internationaux de fonds qui sont moins fiables et plus facilement repérables.

Ces efforts de lutte contre le financement du terrorisme ont par ailleurs un effet dissuasif : nombreux sont ceux qui accordaient un appui financier au terrorisme et qui s'en abstiennent à présent de peur d'être considérés comme des terroristes eux-mêmes et de s'exposer au blocage de leur compte en banque. En outre, des réseaux entiers de financement du terrorisme ont été démantelés, ce qui accroît les difficultés de mobilisation de fonds afin de financer les opérations terroristes. C'est ainsi qu'en novembre 2001, les Etats-Unis ont gelé les

avoirs de la Fondation «Benevolence International», organisation islamique qui a abusé de son statut caritatif pendant des années pour acheminer des fonds à Al-Qaïda.

EFFORTS INTERNATIONAUX

Les réseaux de financement du terrorisme ont un caractère mondial et c'est donc à ce niveau que doivent être déployés les efforts pour identifier les terroristes et les empêcher d'accéder aux sources de financement. En outre, étant donné que la grande majorité des avoirs des terroristes, des flux monétaires et des preuves se trouvent hors des Etats-Unis, les alliances internationales visant la lutte contre le terrorisme sont essentielles. Conscients de l'importance de la coopération internationale, les Etats-Unis s'attachent à geler les avoirs des terroristes par l'entremise non seulement des Nations unies mais également de divers organismes bilatéraux et sur des bases bilatérales en encourageant l'adoption de normes internationales et de protocoles pour lutter contre le financement du terrorisme. Il convient aussi de noter qu'à l'heure actuelle 172 pays et juridictions ont ordonné le blocage des avoirs des personnes et entités, ou de certaines d'entre elles, figurant sur la liste des financiers du terrorisme publiée par le ministère des finances.

NATIONS UNIES

Les Nations unies jouent un rôle clé dans la stratégie mondiale visant à priver les terroristes de ressources financières. Le 28 septembre 2001, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté à l'unanimité la résolution 1373, demandant à tous les Etats membres qu'ils «gèlent sans attendre les fonds et autres avoirs financiers ou ressources économiques des personnes qui commettent ou tentent de commettre des actes de terrorisme (...)»

Le 16 janvier 2002, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 1390, qui modifie et maintient les sanctions internationales contre les talibans, Oussama ben Laden et Al-Qaïda imposées en vertu de ses résolutions 1267 (1999) et 1333 (2000). La résolution 1267, adoptée le 15 octobre 1999, ciblait les talibans en gelant leurs fonds et autres ressources financières ainsi que ceux de toute entité leur appartenant ou

contrôlée par eux. Le 19 décembre 2000, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 1333 exigeant des Etats membres qu'ils gèlent «sans retard» les fonds et autres actifs financiers d'Oussama ben Laden, d'Al-Qaïda et des individus et entités qui leur sont associés.

La résolution 1267 a également établi un Comité des sanctions des Nations unies, composé de tous les membres du Conseil de sécurité, qui s'est avéré constituer un mécanisme très utile pour étendre au niveau mondial le gel des avoirs des talibans, d'Oussama ben Laden, d'Al-Qaïda et des individus ou entités qui leur sont associés. Le nom des personnes ou entités visées est soumis au Comité des sanctions en vue de leur inscription sur la liste des terroristes et des financiers du terrorisme ; cela fait, les Etats membres des Nations unies ont l'obligation de geler leurs fonds et leurs avoirs se trouvant sur leurs territoires respectifs.

Les Etats-Unis œuvrent en étroite coopération avec le Comité des sanctions de la résolution 1267. Avant d'inscrire des individus ou entités sur la liste annexée au décret présidentiel 13224, leur nom est soumis au Comité des sanctions par le truchement de la mission des Etats-Unis à l'ONU ; si aucun membre du Comité n'émet d'objections, les noms présentés par le gouvernement américain sont ajoutés à la liste des Nations unies et les avoirs des personnes ou entités soupçonnées de financer le terrorisme sont gelés dans le monde entier.

UNION EUROPEENNE

L'Union européenne et les Etats-Unis coopèrent étroitement pour s'assurer que les financiers du terrorisme désignés comme tels par une partie le soient aussi par l'autre. En août 2002, par exemple, l'Italie s'est jointe aux Etats-Unis pour soumettre au Comité des sanctions des Nations unies le nom de 25 individus et entités associés à Al-Qaïda de manière à ce que leurs avoirs puissent être gelés dans le monde entier. De même, en février 2002, les Etats-Unis et l'Espagne ont classé conjointement dans la catégorie des terroristes 21 individus ayant des relations avec l'ETA, le groupe terroriste basque.

G7/G8

Les ministres des finances et les gouverneurs de la Banque centrale du Groupe des sept (G7) (Etats-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie et Canada) jouent un rôle important dans la lutte contre le financement du terrorisme. Le G7 a publié un plan d'action le 6 octobre 2001. En avril 2002, il a soumis 10 noms aux Nations unies pour que les avoirs des individus concernés soient gelés dans le monde entier et, en septembre 2002, il a publié un rapport annuel sur le financement du terrorisme.

En juin 2002, les ministres des affaires étrangères du G8 (G7 plus la Russie) ont adopté un ensemble de recommandations révisées sur le contre-terrorisme et se sont engagés à mettre pleinement en œuvre la résolution 1373 du Conseil de sécurité et les huit recommandations spéciales sur le financement du terrorisme du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI).

GAFI

Un autre exemple de coopération internationale visant à lutter contre le financement du terrorisme est celui du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI). Le GAFI est la première entité internationale ayant pour objet d'établir des normes et politiques juridiques et réglementaires pour lutter contre le blanchiment d'argent. Créé par le G7 en 1989, le GAFI s'est développé et compte actuellement 31 Etats membres répartis sur cinq continents. Le document fondamental du GAFI est celui des 40 recommandations du Groupe, qui énonce un ensemble de normes internationales sur la base desquelles les pays peuvent se doter d'un système efficace de lutte contre le blanchiment de capitaux.

Après les attaques terroristes du 11 septembre 2001, le GAFI a élargi son mandat pour y inclure le financement du terrorisme. Il a notamment émis huit recommandations spéciales qui, avec ses 40 recommandations, établissent un cadre fondamental de dispositions conçues pour détecter, prévenir et réprimer le financement du terrorisme. L'une des huit recommandations spéciales encourage les pays à mettre en œuvre des mesures législatives qui

autorisent la saisie des fonds destinés au financement du terrorisme. Le GAFI veille à l'application de ses recommandations. Il a invité ses membres ainsi que d'autres pays non-membres à répondre à un questionnaire sur l'application de ces recommandations et évalue actuellement les besoins d'assistance technique de ces pays.

Tout récemment, le GAFI a établi un Groupe de travail sur le financement du terrorisme qui est chargé de superviser ses activités de lutte contre le financement du terrorisme. Le Groupe de travail est actuellement présidé par les Etats-Unis et l'Espagne.

EFFORTS BILATERAUX

Les Etats-Unis interviennent sur le plan bilatéral dans la lutte contre le financement du terrorisme avec plusieurs autres pays. C'est ainsi que leurs efforts de coopération avec divers pays du Moyen-Orient ont amené les Emirats arabes unis, Bahreïn, l'Egypte et le Qatar à se doter de mesures législatives contre le blanchiment de capitaux. L'Arabie saoudite et le Koweït ont institué des organismes chargés de superviser les organisations caritatives et d'éviter les abus en matière de contributions financières. En outre, en septembre 2002, l'Arabie saoudite s'est jointe aux Etats-Unis pour soumettre au Comité des sanctions des Nations unies le nom d'un ressortissant saoudien partisan d'Al-Qaïda pour que ses avoirs soient gelés dans le monde entier.

DEFIS DE L'AVENIR

Alors que s'approche le deuxième anniversaire des brutales attaques du 11 septembre 2001, le défi que nous avons à relever est celui de renforcer les initiatives de lutte contre le financement du terrorisme qui ont fait leurs preuves et d'élaborer des stratégies nouvelles et novatrices pour couper les fonds des terroristes. La communauté internationale doit continuer de jouer un rôle de premier plan dans ces efforts. De leur côté, les pays donateurs islamiques doivent prendre l'initiative pour élaborer des politiques, procédures et règlements pour régir les organismes caritatifs islamiques et éviter qu'ils soient utilisés pour appuyer des actes de terrorisme. ●

Les opinions exprimées dans le présent article sont celles de son auteur et ne reflètent pas nécessairement le point de vue ou la politique du gouvernement des Etats-Unis.

LES EFFORTS DES ETATS-UNIS POUR RENFORCER LA DEMOCRATIE DANS LE MONDE

Paula Dobriansky

Sous-secrétaire d'Etat aux affaires mondiales



«En fournissant leur appui aux démocraties émergentes, les Etats-Unis visent à bâtir un monde plus sûr et une économie plus florissante qui permet aux gens de jouir de la liberté et de mener une vie saine et prospère», dit la sous-secrétaire d'Etat aux affaires mondiales Paula Dobriansky. Par ailleurs, note-t-elle, l'Amérique s'emploie à «braquer les feux des projecteurs sur les gouvernements qui refusent à leurs ressortissants les libertés fondamentales.»

Le mode de vie américain repose sur les libertés garanties par un régime démocratique. Conscients de cette importance vitale de la démocratie, les Etats-Unis sont fermement déterminés à aider les autres pays dans ce domaine. Leur gouvernement et leurs citoyens s'efforcent d'apporter leur concours aux quatre coins du monde afin de consolider les institutions démocratiques, renforcer les démocraties émergentes et braquer les feux des projecteurs sur les gouvernements qui refusent à leurs ressortissants les libertés fondamentales.

La promotion de la démocratie à l'échelle mondiale sert les intérêts des citoyens des pays qu'elle cible, mais elle aide également les autres nations démocratiques et le système international dans son ensemble. En élargissant la communauté mondiale des démocraties et en appuyant le développement des démocraties émergentes, les Etats-Unis visent à bâtir un monde plus sûr et une économie plus florissante permettant aux gens de mener une vie libre, saine et prospère.

L'expérience nous enseigne que les démocraties sont des partenaires plus solides lorsqu'il s'agit de promouvoir la paix et la sécurité, appuyer l'ouverture des marchés, protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales et lutter contre la criminalité et le terrorisme internationaux. Les démocraties sont mieux équipées que les autres régimes pour éviter les

crises humanitaires causées par l'homme et plus disposées à offrir à leurs ressortissants les possibilités politiques, économiques et civiques qui leur permettent de réaliser leur plein potentiel. Les démocraties sont tolérantes et offrent un environnement optimal au sein duquel les gens de confessions, croyances et cultures diverses peuvent vivre en paix. Les démocraties sont de meilleurs intendants de l'environnement, plus attachées au développement durable et à l'éradication de la pauvreté. Il est donc de l'intérêt de tous, de par le monde, de voir la démocratie se développer et prospérer. Les Etats-Unis ne sont pas les seuls à le croire et ils ont de très nombreux partenaires qui s'associent à leurs efforts dans ce sens.

Les buts et les valeurs démocratiques peuvent être encouragés de multiples manières. Le gouvernement des Etats-Unis reconnaît et célèbre la diversité de la démocratie qui découle de l'implantation de ce régime politique dans des pays présentant de nombreuses variations ethniques, religieuses et culturelles.

Malgré la diversité qui caractérise les pays démocratiques, leurs éléments fondamentaux sont cohérents et uniformes. Les démocraties protègent les droits de tous les citoyens et respectent les droits de l'homme et les libertés fondamentales de tous les gens. Les institutions démocratiques œuvrent dans le sens de l'intérêt des citoyens, rendent des comptes à ces derniers et agissent de manière transparente.

Les actions des pouvoirs publics et des citoyens sont guidées par le principe de la primauté du droit, ce qui établit les protections et les mécanismes de résolution des différends nécessaires. La puissance du gouvernement est partagée, ce qui évite qu'il soit concentré excessivement entre les mains d'un seul individu ou d'une seule institution. De manière plus générale, la bonne gouvernance donne l'assurance que les ressources du pays seront administrées pour le bénéfice de la population et que les gens seront libres d'améliorer leur propre sort et de contribuer à la réalisation des aspirations de leur famille et de la société. Une société civile dynamique, constituée de médias libres, d'organisations non gouvernementales actives et d'une population éduquée, est essentielle pour assurer le développement général de la démocratie et pour tenir les pouvoirs publics responsables de leurs actes. La reconnaissance de l'existence d'une sphère privée et la mise en place de garanties qui la protègent des ingérences gouvernementales sont des attributs essentiels d'un système de liberté ordonnée.

Le gouvernement des Etats-Unis emploie de multiples instruments pour élargir la communauté mondiale des nations démocratiques et pour aider les démocraties émergentes. Il a alloué plus de 700 millions de dollars l'année dernière pour appuyer les efforts déployés dans le monde en faveur de la démocratie et de la bonne gouvernance, notamment aux fins de la formation de magistrats et d'avocats, du renforcement des capacités des organisations non gouvernementales, du soutien et de l'éducation des journalistes, de l'aide au développement des partis politiques, et du renforcement des institutions, des politiques et des pratiques qui constituent la fibre même des sociétés démocratiques. Bien qu'une grande partie de notre appui soit de nature bilatérale, nous œuvrons aussi activement par l'entremise d'organisations internationales et d'organismes de prêts multilatéraux. Nous prônons l'inclusion des grands principes démocratiques, tels que la promotion de la transparence, la responsabilité, la participation active de la société civile et l'éducation civique, dans les programmes multilatéraux.

Parallèlement, les Etats-Unis continuent de prêter leur voix à ceux qui n'ont pas la possibilité de faire entendre la leur. Notre gouvernement s'est élevé contre les régimes qui privent leurs citoyens du droit d'exprimer leurs opinions ou de pratiquer leur religion, de choisir librement leurs dirigeants ou de tenir ceux-ci responsables de la protection des intérêts de leurs ressortissants. Les Etats-Unis, par des actions unilatérales ainsi qu'au sein d'instances multilatérales telles que la Commission des droits de l'homme des Nations unies, se posent en défenseurs constants du respect des normes internationales en matière de droits de l'homme. Les rapports annuels du département d'Etat sur les droits de l'homme dans les divers pays du globe soulignent les progrès réalisés par les gouvernements en vue de protéger les libertés qui se situent au cœur même de la démocratie.

Des organisations telles que le National Endowment for Democracy (NED) sont de partisans résolus de l'action en faveur des principes démocratiques depuis 20 ans. Leur action, qui consiste notamment à renforcer les capacités des organisations locales pour leur permettre d'assumer les responsabilités associées au changement, est l'un des principaux facteurs de la propagation du mouvement démocratique. Dans de nombreux pays où le gouvernement se refuse toujours à écouter la population, les Etats-Unis soutiennent les organisations non gouvernementales et les militants qui se battent en faveur des principes les plus fondamentaux de la liberté. Ils sont conscients de l'importance de ces voix qui informent les autres de leur droit d'être bien gouvernés et de voir leur opinion prise en considération lorsqu'il s'agit de leur famille, de la société et de la nation.

Dans des cas exceptionnels, lorsque l'oppression gouvernementale atteint des niveaux extrêmes, les Etats-Unis sont disposés à appliquer diverses formes de pressions, notamment des sanctions économiques, interdictions de voyager et mises en accusation criminelle des responsables officiels, afin de favoriser le changement. La politique américaine envers le régime militaire de la Birmanie est un exemple de cette approche. Par ces initiatives en faveur de la démocratie, les Etats-Unis cherchent à obtenir l'appui d'autres pays et des organisations régionales et mondiales appropriées.

Outre les déclarations publiques énergiques, l'assistance et les actions bilatérales et l'engagement multilatéral, les Etats-Unis appuient ou mènent de nombreuses initiatives en vue de réaliser leur objectif de promotion de la démocratie dans le monde entier.

L'une de ces initiatives est celle de la Communauté des démocraties (CD), mouvement unique en son genre qui réunit des nations démocratiques du monde entier pour renforcer le développement de la démocratie et appuyer les démocraties émergentes. S'il existe de nombreuses organisations multilatérales fondées sur les relations régionales, sous-régionales, linguistiques ou religieuses au sein desquelles les pays œuvrent, cette initiative est fondée exclusivement sur la volonté des pays participants de promouvoir la démocratie. Ces pays ont reconnu l'importance de cet élément commun, ont déclaré leur attachement à des principes partagés et les appliquent à l'heure actuelle. Les Etats-Unis jouent un rôle directeur dans cet effort, conformément à leur volonté de tirer parti des possibilités multilatérales d'action efficace pour promouvoir la démocratie. Ils reconnaissent la valeur intrinsèque d'un renforcement de la coordination entre les pays unis par les principes démocratiques fondamentaux et appuient cette coordination.

En novembre dernier, à Séoul, lors de la deuxième réunion ministérielle de la Communauté des démocraties, plus de 100 nations ont adopté le Plan d'action de Séoul, instrument dynamique visant à la mise en application des principes contenus dans la Déclaration de Varsovie de 2000 émise par la Communauté des démocraties. Les pays ont noté l'importance du renforcement de la coopération régionale, de la défense de la démocratie contre les attaques auxquelles elle est sujette, de l'appui de l'éducation civique, de la promotion de la bonne gouvernance et de la primauté du droit, de l'accroissement du bénévolat et de la coordination de l'aide à la démocratie. A titre de suivi, le gouvernement des Etats-Unis a été l'hôte en juin d'une conférence réunissant les représentants de 14 pays d'Afrique et d'Amérique latine, tous membres de l'Organisation des Etats américains ou de l'Union africaine, où il a été débattu des moyens que peuvent employer ces pays et les organisations non gouvernementales pour faire face aux menaces

visant la démocratie et consolider les institutions démocratiques dans leurs régions respectives. Les pays participants, qui allaient du Botswana au Chili et de la Jamaïque au Sénégal, ont dit leur satisfaction d'avoir pu procéder à des échanges de vues francs et honnêtes sur les défis à relever chez eux et dans leur région.

Une autre grande initiative des Etats-Unis est le Compte du Millénaire, annoncée par le président Bush en février 2002, qui augmentera de 50 % l'aide de base au développement au cours des trois prochaines années, ce qui portera le financement annuel à 5 milliards de dollars d'ici l'année budgétaire 2006. Mais il ne s'agit pas simplement d'un effort visant à accroître le financement. Cette initiative est un moyen de démontrer notre attachement à la réalisation de progrès durables en matière de développement et à une nouvelle vision historique du développement fondé sur le partenariat et sur les intérêts communs des pays développés et en développement. Elle octroiera des financements aux pays qui manifestent une solide volonté de bien gouverner, d'investir dans leur population et d'encourager la liberté économique. Le Compte du Millénaire vise à accélérer la croissance, à promouvoir les réussites durables et à contribuer ainsi à l'éradication de la pauvreté dans le monde.

Cette initiative reconnaît l'importance fondamentale de la bonne gouvernance, qui comprend le soutien de la primauté du droit, l'élimination de la corruption et la protection des droits de l'homme et des libertés politiques. Nous attachons une valeur toute particulière à la promotion de la cause des femmes et à leur accès à la pleine égalité politique, juridique et économique. L'initiative du Compte du Millénaire reconnaît qu'une bonne gouvernance économique et politique qui appuie la liberté et les possibilités économiques constitue le fondement dont dépend la stabilité et la prospérité des démocraties. Des institutions transparentes et responsables, reposant sur la primauté du droit, permettent le développement d'un secteur public et d'un secteur privé dynamiques, efficaces et se renforçant mutuellement pour améliorer le niveau de vie. Le Compte du Millénaire démontre que l'attachement des Etats-Unis à la démocratie est le fil conducteur qui relie l'ensemble des objectifs de notre politique étrangère.

Dans de nombreuses instances multilatérales, telles que le Sommet mondial pour le développement durable, nous avons collaboré avec d'autres pays pour veiller à ce que les progrès réalisés sur le front démocratique soient intégrés dans le cadre général du développement. C'est là une composante centrale de nos grandes actions prioritaires en matière de politique étrangère, notamment de l'Initiative pour un partenariat entre les Etats-Unis et le Proche-Orient et de notre engagement en Irak et en Afghanistan. Les Etats-Unis considèrent que de telles actions offrent le meilleur espoir de réussite et permettront de libérer les gens de la pauvreté, de mettre un terme aux violations des droits de l'homme et de permettre aux gens de prendre leur avenir en mains.

Les Etats-Unis continueront d'œuvrer avec les gouvernements et les organisations non gouvernementales qui partagent leur volonté de bâtir un monde plus sûr, plus prospère et plus pacifique. En conjuguant nos efforts, nous travaillerons au renforcement de la démocratie de par le monde. ●

FORGER UN MOUVEMENT MONDIAL EN FAVEUR DE LA DEMOCRATIE : LE RÔLE DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Carl Gershman

Président de la Fondation nationale pour la démocratie



La Fondation nationale pour la démocratie [NED, National Endowment for Democracy] apporte son concours à des centaines de groupes du monde entier qui participent à «pratiquement toutes les activités de nature à promouvoir le rayonnement de la démocratie», déclare M. Carl Gershman, qui préside la NED depuis 1984. Cette fondation est une organisation privée sans but lucratif qui a été créée en 1983 pour renforcer les institutions démocratiques du monde entier par le biais d'actions non gouvernementales. La NED est dirigée par un conseil d'administration indépendant et apolitique. Avec les crédits que lui alloue le Congrès, elle octroie chaque année des centaines de dons à des groupes qui soutiennent la marche en avant de la démocratie en Afrique, en Asie, en Europe centrale et de l'Est, en Amérique latine, au Moyen-Orient et dans les pays de l'ancienne Union soviétique.

Ces dernières années, il est devenu de bon ton de déplorer les revers de la démocratisation, la persistance des régimes dictatoriaux à travers le monde et la force croissante des idéologies et mouvements politiques antidémocratiques, le mieux connu étant l'intégrisme musulman. Mais ce nouveau pessimisme fait l'impasse sur un phénomène hautement significatif, tout inattendu qu'il soit, et qui contient un message d'espoir sur l'état de la démocratisation dans le monde entier et les possibilités de progrès dans les années à venir. A l'image du chien qui n'aboyait pas dans l'une des aventures de Sherlock Holmes, ce phénomène insolite correspond non pas à un événement qui s'est produit, mais à quelque chose qui n'a pas eu lieu : je veux parler de l'absence d'une contre-vague de despotisme dans la foulée de ce que le politologue Samuel Huntington a qualifié de «troisième vague» de la démocratie.

La troisième vague correspond aux deux décennies d'expansion de la démocratie à travers le monde qui ont suivi la révolution portugaise de 1974, période pendant laquelle le nombre de démocraties au monde a connu une augmentation exponentielle puisqu'il est passé de 41 à 76, voire 117, selon la façon dont

celles-ci sont comptabilisées. Après chacune des deux vagues précédentes d'expansion démocratique, la première allant de la guerre d'Indépendance des Etats-Unis à la fin de la Première Guerre mondiale, et la seconde ayant suivi la Deuxième Guerre mondiale, la démocratie a nettement fait marche arrière. Son premier recul remonte aux années 1920 et 1930, parallèlement à la montée du fascisme et du communisme, et le second s'est produit dans les années soixante et au début des années 1970, quand les nouvelles démocraties d'Afrique et d'Amérique latine, fragiles, ont succombé à la dictature de partis et de militaires.

Un phénomène du même genre était censé se produire au cours de la dernière décennie, dans la foulée de la troisième vague, mais il n'a pas eu lieu. En s'appuyant sur les données recueillies par Freedom House dans le cadre de son enquête annuelle sur la liberté dans le monde, M. Larry Diamond fait l'observation suivante : «Seules 14 des 125 démocraties qui étaient présentes pendant la troisième vague ont sombré dans l'autoritarisme et, dans neuf d'entre elles, la démocratie a été rétablie.» Le tableau n'est pas entièrement positif, puisque la marche en avant de la démocratie a été

stoppée dans un grand nombre de pays qui avaient secoué le joug de l'autoritarisme, ce qui amène les érudits à parler de l'apparition de régimes hybrides, ou semi-autoritaires, qui allient des caractéristiques anti-libérales, telle la présence d'un exécutif dominant qui assure la haute-main sur la presse et l'appareil judiciaire, à la tenue d'élections démocratiques (ou pseudo-démocratiques). Mais il y a une grande différence entre temps mort et recul, et le fait même que les démocraties naissantes aient été si peu nombreuses à tenir bon dénote une réalité porteuse d'espoir.

Certes, l'absence d'une idéologie antidémocratique ayant des aspirations universelles, comme l'étaient naguère le communisme et le fascisme, une idéologie qui serait capable d'opposer une autre vue du monde à l'universalisme démocratique, est un facteur qui explique le ressort de la démocratie aujourd'hui. Mais il est un autre facteur plus important encore, un qui anime le principe de l'universalisme démocratique dans la vie des gens au quotidien et qui en valide l'authenticité. Je veux parler de la présence, dans toutes les cultures et régions du monde où la démocratie est chancelante, voire non existante, de mouvements démocratiques de proximité composés de simples citoyens qui se battent, souvent au prix de sacrifices et à grand risque pour leur sécurité, afin de construire une société respectueuse du droit des individus à la vie, à la liberté et à la poursuite du bonheur.

Les mouvements de cette nature représentent non seulement un nouvel agent du changement à travers le monde, mais aussi une force puissante qui s'exerce pour bloquer le retour des dictatures. Il y a tout juste un quart de siècle, c'est à peine si elles existaient, exception faite de petites enclaves de dissidents dans des pays communistes ou de «démocrates du tiers monde» isolés qui défiaient la sagesse populaire en insistant sur le fait que l'objectif de la démocratie répondait à un besoin pour les pays en développement et que ceux-ci étaient en mesure de l'atteindre. Mais vers les années 1980, le syndicat Solidarité faisait son apparition en Pologne, et des groupes culturels et des médias indépendants commençaient à voir le jour un peu partout en Europe centrale et même en Union soviétique, et c'est sans parler des mouvements qui plaidaient en

faveur des droits de l'homme et de ceux des minorités. A mesure que la troisième vague prenait de l'ampleur, toute une panoplie de groupes acquis aux réformes civiques et démocratiques commençaient à se manifester en Asie, en Afrique et en Amérique latine, parmi lesquels il convient de citer le mouvement national des citoyens pour des élections libres (NAMFREL) aux Philippines, l'Institut pour une alternative démocratique (IDASA) en Afrique du Sud, l'association Human Rights Activists en Ouganda, l'organisation féminine Conciencia en Argentine, Radio Nanduti au Paraguay, la Croisade civique nationale au Panama et le Mouvement en faveur des élections libres au Chili. Ces groupes n'allaient pas tarder à proliférer au point de se compter par centaines, voire par milliers.

Aujourd'hui, ces groupes existent aux quatre coins de l'Asie de l'Est et du Sud, en Amérique latine, en Afrique, en Europe centrale, dans la partie eurasiatique de l'ancienne Union soviétique et au Moyen-Orient. La NED apporte à elle seule son soutien à des centaines d'entre eux, lesquels participent à pratiquement toutes les activités de nature à promouvoir le rayonnement de la démocratie. Un bon nombre d'entre eux s'intéressent au dossier des droits de l'homme, pour ce qui est non seulement de surveiller la situation, d'enquêter sur les violations suspectées et d'alerter la communauté internationale, mais aussi d'apporter une aide juridique, d'éduquer le public et de plaider en faveur de l'adoption de réformes législatives et institutionnelles. D'autres s'emploient à faire participer les jeunes à la vie politique et à les instruire dans ce domaine ou encore à motiver les femmes et à leur donner les moyens de faire valoir leurs droits en les formant aux nouvelles techniques de communication, en les informant de leurs droits et en les protégeant contre la violence conjugale et les formes socioéconomiques de discrimination.

L'éducation civique est un domaine qui mobilise une attention considérable, tant en milieu scolaire que dans les collectivités, au même titre que la résolution des conflits et l'éducation à la paix, en particulier dans les sociétés profondément divisées. Par ailleurs, l'encouragement de l'indépendance des médias revêt un haut rang de priorité; c'est une mission qui se caractérise par toutes sortes d'activités, qu'il s'agisse

de soutenir des publications ou des radios indépendantes, de former de groupes à la microédition, de les aider à se connecter à l'internet, de former des journalistes d'investigation et aussi de développer des systèmes de soutien pour les protéger contre les manœuvres d'intimidation et les violences.

Le développement des partis politiques constitue un secteur d'une importance critique, comme le sont également le suivi des élections par des observateurs nationaux formés à cette fin et les campagnes visant à inciter les gens à s'inscrire sur les listes électorales. Il y a des laboratoires d'idées et des groupes d'affaires qui ont pour vocation d'encourager une saine gouvernance des milieux d'affaires, de combattre la corruption et de faciliter la création d'un environnement législatif et politique propres à encourager les investissements dans l'économie et la croissance. Et il y a aussi des syndicats qui défendent les droits des travailleurs et qui les aident à faire entendre leur voix pour influencer les décisions des pouvoirs publics et les politiques financières internationales à même d'affecter leur bien-être. Il y a des groupes qui s'emploient à renforcer l'administration des collectivités locales et à imposer aux pouvoirs publics à tous les niveaux l'obligation de rendre des comptes à leurs administrés, tandis que d'autres ont pour mission de former les civils aux questions qui touchent la défense nationale afin de leur donner les moyens de suivre l'évolution de la politique générale en matière de sécurité et de décourager la participation des militaires à la politique.

De toute évidence, cette liste d'activités entreprises par des organisations non gouvernementales (ONG) du monde entier est loin d'être exhaustive. Il importe en particulier de noter que ces activités sont formulées par les groupes eux-mêmes et de leur propre initiative et qu'elles sont donc conçues en vue de s'attaquer à des problèmes propres à chaque pays et à chaque situation locale. Dès lors, dans les pays dirigés par une dictature, les programmes se concentrent sur la défense des droits de l'homme et la libre circulation de l'information, puisque ce sont les activités les plus pertinentes et les plus faisables dans les systèmes fermés. Dans les pays semi-autoritaires, les programmes ont tendance à porter essentiellement sur la défense de l'espace politique dans lequel

peuvent évoluer les ONG et les médias, ce qui a pour effet d'émanciper la société civile et de la lier plus étroitement aux groupes et partis politiques démocratiques et, par conséquent, de forger une opposition plus unie et capable de faire contrepoids à un Etat dominant. Dans les démocraties naissantes, l'accent est mis sur la lutte contre la corruption, le suivi de la conduite des responsables publics, la nécessité de rendre le gouvernement responsable devant la société et le renforcement de l'état de droit. Et dans les sociétés déchirées par la guerre ou qui sortent d'un conflit, les ONG font porter leurs efforts sur le recul de la violence, l'encouragement de la réconciliation et la création d'une culture de tolérance et de respect du pluralisme et des droits des minorités. Dans les pays musulmans du Moyen-Orient et d'autres régions, quantité de programmes visent à promouvoir les droits des femmes et les idées libérales à même de réconcilier l'islam avec les concepts modernes du pluralisme, de la citoyenneté et de la démocratie.

Tout au long des quinze dernières années qui ont vu le développement de cette vaste constellation d'ONG, les démocraties établies ont assisté à la mise en place d'un système correspondant d'organismes bailleurs de fonds et d'institutions d'appui. Les organismes publics de développement octroient aujourd'hui une assistance à la démocratie, comme le font les ambassades et même les ministères étrangers. En outre, les institutions multilatérales apportent elles aussi leur pierre à l'édifice, qu'il s'agisse du Programme de développement des Nations unies ou des autres éléments du système de l'ONU ; on peut en dire autant des organismes régionaux, telles l'Organisation des Etats américains, l'Union européenne et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Ces institutions gouvernementales et multilatérales œuvrent principalement sur le thème de la réforme gouvernementale, encore qu'elles appuient aussi l'action des ONG. Mais les gouvernements ont souvent du mal à soutenir les ONG indépendantes, de sorte que cette fonction relève de plus en plus fréquemment d'une panoplie croissante de fondations qui bénéficient de fonds publics, tels la NED et ses quatre instituts, lesquels représentent les deux grands partis politiques des Etats-Unis, le mouvement syndical et les milieux d'affaires. Ces fondations

existent maintenant un peu partout dans la plupart des pays européens et au Canada, et la première fondation asiatique vient d'être établie à Taïwan. De surcroît, un grand nombre de fondations privées jouent un rôle important dans ce domaine : c'est particulièrement le cas de la fondation Ford et de celles qui ont été établies par le philanthrope George Soros.

La croissance des organisations en faveur de la démocratie dans les pays post-communistes et dans le monde en développement, conjuguée à celle des institutions d'appui dans les démocraties solidement ancrées, est une caractéristique entièrement nouvelle de l'architecture politique contemporaine. Pour l'heure, il serait prématuré de se prononcer sur les retombées de ces nouvelles structures de coopération, encore que l'on puisse probablement s'aventurer à dire qu'elles ont accentué les pressions démocratiques qui s'exercent à la base sur les gouvernements dans les sociétés tant autoritaires que post-autoritaires, ce qui a pour double conséquence de forcer l'introduction de réformes qui n'auraient pas été adoptées autrement et de contraindre les gouvernements à une certaine retenue pour les empêcher de prendre des mesures régressives. Mais il reste encore beaucoup à faire, en particulier dans deux grands domaines.

En premier lieu, les démocraties établies doivent trouver de nouvelles façons d'exercer leur influence collective afin d'appuyer tous les aspects de la démocratie, depuis la formulation de stratégies coordonnées à même d'influencer le comportement des gouvernements récalcitrants et corrompus

jusqu'à la défense et l'émancipation des groupes qui œuvrent en faveur du changement démocratique dans la non-violence. La Communauté des démocraties (CD, Community of Democracies) constitue une nouvelle enceinte dans laquelle les stratégies de ce genre peuvent être formulées, encore qu'elle n'en soit qu'à ses balbutiements. En second lieu, les groupes non gouvernementaux eux-mêmes doivent renforcer leur capacité de s'entraider mutuellement, d'échanger entre eux les enseignements qu'ils tirent, de défendre ceux qui font face à la persécution et au danger et de forger un sentiment plus profond d'objectif commun au plan régional et international. De même dans ce domaine, il existe une nouvelle initiative mondiale, dite Mouvement mondial pour la démocratie (WMD, World Movement for Democracy), qui commence tout juste à développer ses structures et son potentiel.

En œuvrant de concert, la CD et la WMD peuvent se renforcer mutuellement en faisant pression sur les gouvernements. L'une, à caractère gouvernemental, peut le faire au sommet, et l'autre, à caractère non gouvernemental, par la base, ce qui aidera les nouvelles démocraties à cimenter leurs institutions et encourager de nouveaux progrès sur la voie de la démocratie. Reste à voir si cette évolution débouchera sur une quatrième vague de démocratisation ; quoi qu'il en soit, tout progrès dans ce sens fera du monde un lieu beaucoup plus sûr et plus pacifique. ©

Les opinions exprimées dans le présent article sont celles de son auteur et ne reflètent pas nécessairement le point de vue ou la politique du gouvernement des Etats-Unis.

LA SANTE PUBLIQUE NE CONNAIT AUCUNE FRONTIERE

Tommy Thompson

Ministre de la santé et des services sociaux des Etats-Unis



«La santé publique mondiale relève, de par sa nature même, d'une action multilatérale», déclare Tommy Thompson, ministre américain de la santé et des services sociaux. M. Thompson, qui a précédemment été gouverneur du Wisconsin pendant quatorze ans, explique dans cet article que les Etats-Unis «peuvent contribuer à la cause de la santé mondiale et montrer l'exemple en la matière, mais ils ne peuvent accomplir seuls cette mission».

Nous tenons pour évidentes pour elles-mêmes les vérités suivantes : tous les hommes sont créés égaux ; ils sont dotés par leur Créateur de certains droits inaliénables ; parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur.»

— Déclaration d'indépendance américaine, adoptée le 4 juillet 1776.

Les Américains ont affirmé leur respect de la dignité humaine lors de la fondation de la nation et, depuis, ils ont institué une longue tradition qui consiste à aider d'innombrables façons les populations les plus défavorisées de la planète, notamment par l'intermédiaire de soldats, de missionnaires, de conseillers économiques, de programmes du Corps de la paix, de relations commerciales et de programmes d'échange scolaires.

Si la santé publique est rarement citée dans cette liste, elle constitue pourtant l'un des domaines les plus importants dans lesquels l'Amérique agit sur la scène mondiale. En qualité de ministre de la santé et des services sociaux, j'ai le privilège de diriger un ministère qui joue un rôle critique dans la mission de compassion dont est investie l'Amérique à l'étranger. La santé publique ne connaît aucune frontière et aucune considération politique. Sans remonter très loin dans le passé, nous avons vu le sida passer d'Afrique à nos propres villes ; nous avons aussi vu le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) se propager avec une rapidité stupéfiante du sud de la

Chine à l'Amérique du Nord ; nous avons vu le virus du Nil occidental traverser par un moyen ou un autre l'Atlantique et commencer à se répandre lentement aux quatre coins de notre continent ; et nous avons vu que pour maîtriser la tuberculose aux Etats-Unis, il fallait avant tout la maîtriser chez les voyageurs qui arriveraient de l'étranger ou s'y rendraient.

La coopération, la mobilisation et la participation de nos pays partenaires sont donc indispensables à nos efforts de santé publique. Les Etats-Unis peuvent contribuer à la cause de la santé mondiale et montrer l'exemple en la matière, mais ils ne peuvent accomplir seuls cette mission.

Les mesures que nous avons prises face à l'épidémie de SRAS constituent un très bon exemple de notre coopération avec d'autres pays. Pour lutter contre cette maladie, des responsables sanitaires des Etats-Unis ont coopéré avec la Chine, Singapour, la Thaïlande, Taiwan et le Viêt Nam et ont également travaillé dans ces pays. Nous avons pris sans tarder plusieurs mesures visant à enrayer et vaincre l'épidémie avant qu'elle ne menace sérieusement le territoire américain. Le déploiement en Chine de médecins, d'épidémiologistes et d'autres experts a été l'une des mesures les plus cruciales. Et le 7 mai, dans le cadre de l'initiative présidentielle visant à combattre le SRAS, l'Agence des Etats-Unis pour le développement international a octroyé des fonds d'urgence d'une valeur de 500 000 dollars afin d'aider la Chine à acheter le matériel médical nécessaire à la lutte contre l'épidémie.

En raison de cette expérience, les Etats-Unis sont fermement résolus à intensifier leur collaboration avec la Chine en vue de renforcer les infrastructures fondamentales de santé publique et d'améliorer les capacités de ce pays à faire face non seulement au SRAS mais également à d'autres maladies comme l'hépatite, le VIH/sida, la tuberculose et le cancer. Le personnel du ministère de la santé et des services sociaux est déjà en relation avec ses homologues chinois dans le cadre de la lutte contre la grippe ; nous espérons renforcer ces relations ainsi que les liens établis pendant la crise du SRAS de façon à former un partenariat durable en matière de santé publique.

C'est une stratégie efficace à laquelle nous tenons. Je tiens à souligner que cette stratégie serait impossible sans la collaboration de nos homologues chinois. Il ne s'agit là que d'un seul exemple de la coopération des Etats-Unis avec les autres pays dans l'intérêt de la santé publique.

Nous allons mettre à profit les enseignements que nous avons tirés des efforts visant à juguler le SRAS. Les conséquences du retard avec lequel cette maladie a été identifiée et son existence reconnue ne sont plus à prouver et ne doivent pas se reproduire. C'est pourquoi les Etats-Unis lancent une Initiative d'alerte rapide en matière de santé mondiale de façon à former du personnel de laboratoire et des épidémiologistes, à améliorer la prise en charge et l'observation, à favoriser la communication et à améliorer les moyens dont disposent les laboratoires. Cette initiative complètera et renforcera l'action essentielle menée à l'échelle mondiale par le Réseau mondial d'alerte et de réaction aux épidémies mis sur pied par l'Organisation mondiale de la santé. Nous voulons fournir des ressources qui serviront à développer les moyens d'intervention à un niveau plus régional. Nous voulons également qu'un plus grand nombre d'experts de la santé publique de mon ministère aident à la formation, à l'encadrement et au transfert de technologie, de façon à combler les lacunes en matière de connaissances spécialisées. Notre objectif est de renforcer les programmes existant déjà dans les pays qui sont susceptibles de réaliser les progrès les plus rapides afin que des régions entières puissent en profiter.

Nous ne nous contentons pas de l'Initiative d'alerte rapide en matière de santé mondiale. Nous travaillons également à l'Initiative du ministère de la santé concernant les implications de la santé sur la sécurité. Cette initiative vise à établir – dans des régions stratégiques situées hors des Etats-Unis – des réseaux de partenaires régionaux disposant de moyens renforcés dans les domaines clinique et épidémiologique ainsi qu'en matière de laboratoires et de moyens de communication. Il sera ainsi possible de détecter et de combattre plus rapidement et plus efficacement les menaces biologiques et les effets pour la sécurité de tous les peuples seront tangibles.

Là encore, ces efforts seraient tout simplement impossibles sans la coopération et la clairvoyance de nos pays partenaires. La santé publique mondiale relève, de par sa nature même, d'une action multilatérale.

Nous collaborons également avec nos amis et alliés à l'étranger en vue de fournir des soins médicaux de base dans les régions du monde qui en ont désespérément besoin. L'Afghanistan, récemment libéré, en est un excellent exemple : les Etats-Unis coopèrent avec le gouvernement transitoire afin d'apporter espoir et santé à un peuple qui a longtemps souffert.

Je suis fier de vous dire qu'en avril dernier j'ai assisté à Kaboul à l'ouverture de l'hôpital de femmes Rabia Balkhi, récemment remis en état. Rabia Balkhi est un établissement médical essentiel pour les femmes afghanes : près de 36 000 patientes y sont admises chaque année et plus de 40 enfants y naissent chaque jour. La remise en état de cet hôpital – un projet commun du ministère de la santé et des services sociaux, du ministère de la défense et du gouvernement afghan – n'est que la première étape d'efforts visant à apporter santé et espoir à toutes les femmes afghanes.

Le président Bush a demandé au Congrès d'allouer 5 millions de dollars pour des travaux supplémentaires à Rabia Balkhi et pour agrandir quatre autres centres affiliés qui se trouvent à l'extérieur de Kaboul. Lorsque les besoins initiaux de Rabia Balkhi auront été satisfaits, nous assurerons la formation du personnel médical et aiderons à

améliorer les soins hospitaliers à Rabia Balkhi et dans les quatre centres affiliés. Chacun de ces centres de santé maternelle et infantile fournira directement des soins aux patients, et assurera la formation de professionnels de la santé à tous les niveaux, notamment de médecins, d'infirmiers, de sages-femmes et d'auxiliaires médicaux locaux.

Notre objectif est de former un corps de professionnels de la santé qui pourront répondre aux besoins de tout le pays en matière de santé maternelle et infantile. C'est un petit pas en avant, mais ce n'est qu'un début.

Lorsque nous établirons ces centres médicaux et de formation et fournirons des soins prénatals aux femmes de villages éloignés, nous n'aiderons pas seulement les femmes de l'Afghanistan, nous aiderons tous les hommes, femmes et enfants de cette terre ancienne qui aiment leur pays et souhaitent qu'il soit meilleur, plus libre et plus humain. Cela ne pourra se faire sans l'aide des Afghans eux-mêmes ni sans l'aide des pays d'Europe, d'Asie, d'Amérique du Nord et d'ailleurs qui ont mis en danger leurs troupes et alloué des fonds en vue de libérer l'Afghanistan. Leur soutien indéfectible est indispensable à nos objectifs communs.

Je tiens à évoquer un dernier aspect de la mission de compassion dont est investie l'Amérique à l'étranger : la lutte mondiale contre le sida. Pour des raisons purement humaines, c'est une mission qui revêt une importance particulière pour le président et pour le monde entier.

Dans les pays en développement, et en particulier en Afrique, le sida menace la paix et la stabilité en tuant des générations entières, en rendant orphelins les enfants de communautés entières et en paralysant des pays. Trois millions de personnes sont mortes du sida l'an dernier, et l'on estime que la maladie fera au moins 68 millions de victimes dans les vingt ans à venir. Cinquante-cinq millions de ces décès se produiront en Afrique. En conséquence, l'espérance de vie chute. Par exemple, un enfant né aujourd'hui au Botswana ne peut même pas espérer atteindre l'âge de 40 ans.

C'est pourquoi les pays du monde ont, en coopération avec les organisations non gouvernementales et les groupes communautaires locaux, uni leurs efforts en créant le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. La gravité exceptionnelle de cette crise exige cet effort exceptionnel.

Le Fonds est un élément indispensable de la lutte mondiale contre le sida. Véritable partenariat des secteurs public et privé, il fournit une assistance financière aux pays et communautés qui se trouvent en grave difficulté et qui en ont désespérément besoin. Cette assistance permet de renflouer les infrastructures sanitaires et médicales, de donner aux familles la possibilité de lutter contre la maladie et, ce qui est le plus important, de sauver des vies.

J'ai l'honneur d'avoir été élu président du Fonds en janvier dernier. En qualité de président, je suis heureux d'annoncer que le Fonds a approuvé 153 projets dans 92 pays et a alloué près de 1,5 milliard de dollars depuis avril 2002. Le Fonds a signé avec 58 pays des accords de subventions d'un montant total de plus de 660 millions de dollars. Sur ce montant, 56 millions de dollars environ ont été versés à ce jour, et les fonds sont attribués de plus en plus rapidement. Un peu plus d'un an après la création du Fonds, les premiers traitements antirétroviraux sont distribués en Haïti grâce aux subventions du Fonds mondial.

Ces efforts n'aboutiront que grâce à l'appui et aux efforts de tous les pays. Je suis fier de constater que les Etats-Unis contribuent à montrer l'exemple dans ce domaine.

Pour commencer, nous sommes le plus important donateur au Fonds mondial. Et ce n'est que la partie émergée de l'iceberg. Dans son discours sur l'état de l'Union en janvier dernier, le président Bush a présenté le Plan d'aide d'urgence contre le sida, un programme quinquennal doté de 15 milliards de dollars visant à enrayer la pandémie mondiale de VIH/sida. Cet engagement financier aidera 14 des pays d'Afrique et des Caraïbes les plus durement touchés à mener la guerre contre le VIH/sida et à la gagner.

Nous espérons accomplir beaucoup de choses avec ce plan d'urgence.

Premièrement, nous voulons prévenir 7 millions de nouvelles infections, ce qui représente 60 % des projections de nouvelles infections dans les pays ciblés. Cette initiative s'appuiera sur des efforts de prévention à grande échelle, notamment sur des services d'appui psychologique et des tests de dépistage volontaires. Les possibilités de traitement offertes accroîtront les efforts de prévention en incitant les individus à se soumettre à un test de dépistage.

Deuxièmement, nous voulons mettre des traitements à la disposition de 2 millions de personnes séropositives. Grâce aux progrès récents des traitements antirétroviraux, le Plan d'aide d'urgence contre le sida du président sera le premier programme mondial qui distribuera à grande échelle des traitements antirétroviraux modernes dans les pays les plus pauvres et les plus durement touchés.

En dernier lieu, nous voulons fournir des soins à 10 millions de personnes séropositives et d'orphelins du sida.

Le plan du président permettra de quasiment tripler les sommes que nous allouons à la lutte internationale contre le VIH/sida, qui s'élèvent aujourd'hui, pour l'ensemble du gouvernement, à un milliard de dollars par an.

Je tiens à souligner que le plan du président appuie directement la mission du Fonds mondial. Ce plan prévoit d'allouer un milliard de dollars supplémentaires au Fonds mondial, ce qui portera à 1,6 milliard de dollars la contribution promise par les Etats-Unis. Nos efforts, ainsi que les efforts bilatéraux d'autres pays, constituent le fondement de l'action du Fonds mondial. Nous nous attaquons tous aux mêmes problèmes, nous répondons tous aux besoins de la même population, et nous le faisons ensemble.

Notre vision du monde, comme la vision que nous avons de notre pays, est large, optimiste et enthousiasmante. Et notre mission de compassion à l'étranger n'est ni plus ni moins qu'un simple élan de bienveillance humaine. L'histoire, notre conscience et notre précieux passé d'Américains n'en exigent pas moins. Comme l'a dit l'ancien président Ronald Reagan : «Il nous incombe... d'œuvrer ensemble en faveur du progrès et de l'humanité de façon à ce que nos petits-enfants puissent rétrospectivement dire en toute honnêteté que nous avons non seulement préservé la flamme de la liberté, mais que nous en avons aussi propagé la chaleur et la lumière plus loin que ceux qui nous avaient précédés.»

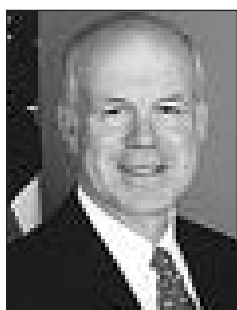
En coopérant avec nos amis, nos alliés et nos partenaires du monde entier, nous nous acquitterons de cette responsabilité. ●

UN CHEF DE FILE INTERNATIONAL SE DOIT D'ADOPTER UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE RESPONSABLE

John Turner

Secrétaire d'Etat adjoint

Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales



Le gouvernement Bush, affirme John Turner, secrétaire d'Etat adjoint pour les océans et les affaires environnementales et scientifiques internationales, est déterminé à protéger les ressources naturelles du monde en adoptant une politique environnementale responsable qui repose notamment sur la promotion du développement durable, le recours à de moins grandes quantités de produits chimiques toxiques et d'insecticides, la protection des forêts tropicales et la recherche de stratégies novatrices en vue de faire face aux changements climatiques. M. Turner est ancien président-directeur général du Conservation Fund, organisation nationale sans but lucratif qui s'emploie à favoriser les partenariats entre les secteurs public et privé pour protéger les ressources tant terrestres qu'halieutiques.

Une population mondiale en expansion, l'affectation rapide d'habitats critiques à d'autres usages, la dégradation d'importantes ressources – air, eau et sols – et la propagation d'espèces allochtones dans de nouveaux milieux sont autant d'éléments qui posent de graves menaces aux ressources naturelles du globe et à tous les peuples à qui ces ressources apportent alimentation, combustibles, abris et médicaments et dont elles assurent le bien-être économique et social. Nombre de problèmes environnementaux ne connaissent pas de frontières et menacent la santé, la prospérité et même la sécurité nationale des Américains. Lorsque les habitants de notre planète n'ont pas suffisamment d'énergie, d'eau potable, de nourriture, ou qu'un milieu décent leur fait défaut, l'instabilité économique et les troubles politiques qui peuvent en résulter se répercutent chez nous sous la forme d'interventions coûteuses de maintien de la paix et de secours humanitaires ou se traduisent par la perte de marchés. La contamination des aliments et de l'eau par les insecticides, la pollution atmosphérique et les espèces végétales et animales envahissantes peuvent affecter notre bien-être et notre économie. Les politiques qui faussent les marchés et qui encouragent des pratiques de développement non durables aggravent encore les problèmes. L'application de solutions et l'instauration d'une gestion durable des ressources naturelles au niveau mondial exigent la coopération et l'engagement de tous les pays.

Dans un monde où la moitié de la race humaine, 3 milliards d'habitants, dispose de moins de 2 dollars par jour pour vivre et où des centaines de millions de gens n'ont pas un accès adéquat à l'eau potable, à l'assainissement et à l'électricité, il est impératif de pratiquer des politiques responsables qui encouragent le développement durable, c'est-à-dire qui assurent le développement économique et social tout en protégeant l'environnement. Comme l'a reconnu en 2002 le Sommet mondial sur le développement durable (SMDD), la bonne gouvernance aux niveaux national et international est essentielle. On ne saurait parvenir à un développement durable lorsque la corruption règne, que les marchés sont fermés, la propriété privée sans protection et les contrats privés non exécutoires. Les pays développés et les pays en développement doivent les uns et les autres reposer sur la bonne gouvernance, et la libre-entreprise, les institutions saines et la primauté du droit doivent y être la norme.

Le SMDD a souligné le fait que l'obtention de résultats en matière de développement durable repose sur les efforts conjugués de toutes les parties prenantes – les pouvoirs publics, la société civile et le secteur privé – et de leur capacité à œuvrer de concert. Lors du sommet, les Etats-Unis ont lancé plusieurs initiatives dans le cadre desquelles ils s'engagent à coopérer. Ils ont proposé cinq nouveaux partenariats, notamment dans les domaines de la

santé (VIH/sida, paludisme et tuberculose), de l'eau (De l'eau pour les pauvres), de l'énergie (Initiative de l'énergie propre), de la faim (Initiative pour l'élimination de la faim en Afrique) et des forêts (Partenariat pour les forêts du bassin du Congo), ainsi que d'autres initiatives clés portant notamment sur les mers, la biodiversité, l'agriculture durable, le logement, l'information géographique et l'éducation.

Le président Bush a fait de l'appui en faveur du développement durable l'une des grandes visées de sa stratégie de sécurité nationale. Le 5 février, il a présenté au Congrès son Compte du Millénaire (MCA – Millennium Challenge Account), qu'il a caractérisé comme étant un moyen efficace permettant «d'attirer des nations entières au sein d'un cercle toujours plus large de possibilités et d'entreprise». Le MCA, qui doit être approuvé par le Congrès, sera doté de 5 milliards de dollars et financera des interventions en partenariat avec les pays en développement bien gouvernés, qui investissent dans leur population et qui encouragent la liberté économique. Il tirera parti du leadership international des Etats-Unis en matière de financement du développement durable. Par ailleurs, les Etats-Unis sont depuis longtemps le premier donateur au Fonds pour l'environnement mondial (FEM), principale institution financière du monde ciblant l'assainissement de l'environnement et fournissant à cette fin des appuis aux pays en développement. Le gouvernement actuel s'est récemment engagé à porter la contribution des Etats-Unis au FEM à 500 millions de dollars au cours des quatre ans à venir.

Les Etats-Unis jouent un rôle directeur dans le domaine de la politique environnementale internationale. Nous nous employons à maîtriser l'utilisation de produits chimiques toxiques dans le monde entier. Nous avons montré l'exemple en intégrant la politique environnementale et la politique économique, en partie en incorporant des accords sur l'environnement à des accords de libre-échange. Les Etats-Unis s'attachent à préserver les habitats essentiels et à protéger les espèces en danger et menacées de disparition. Dans le monde entier, par des moyens trop nombreux pour pouvoir les résumer ici, nous œuvrons pour assurer la bonne marche du développement, des échanges commerciaux et de la

protection de l'environnement. Notre objectif est la création d'un monde plus prospère, plus sain pour ses habitants et où des écosystèmes durables fourniront des habitats appropriés aux populations humaines, à la faune et à la flore.

Les Etats-Unis sont un acteur clé des initiatives internationales visant à réduire le recours aux produits chimiques toxiques et aux pesticides. Ils ont été à la tête des efforts qui ont abouti à la Convention de Stockholm portant sur les questions relatives aux polluants organiques persistants (POP). Les POP sont des produits chimiques toxiques qui, comme leur nom l'indique, restent longtemps présents dans l'environnement et qui se dispersent dans l'atmosphère et les mers du globe. Les Etats-Unis et de nombreux pays en développement ont éliminé progressivement l'utilisation des POP les plus nocifs, mais ceux-ci continuent d'être utilisés en grandes quantités ailleurs. La Convention de Stockholm prévoit l'élimination progressive des 12 POP les plus dangereux, ainsi que d'autres qui pourraient être inscrits par la suite sur la liste des POP à éliminer. Le gouvernement Bush attache une haute priorité à la ratification de la Convention de Stockholm et il œuvre activement pour obtenir les conseils et l'approbation du Sénat afin de promulguer la loi qui assurera sa mise en application.

Nous œuvrons également sur le plan multilatéral pour résoudre la question des effets des émissions de mercure dans le monde. Le mercure s'accumule au fur et à mesure qu'il remonte la chaîne alimentaire et est présent à de fortes concentrations chez certaines espèces. Les populations humaines des régions arctiques sont exposées à des risques particuliers en raison de leur régime alimentaire à base de poissons et de mammifères marins dont le taux de mercure dans l'organisme est élevé. Au début de cette année, les Etats-Unis ont lancé une initiative visant à établir un programme qui aiderait les pays en développement à réduire les émissions de mercure en provenance notamment de centrales électriques et d'usines de produits chimiques. Au cours des deux années écoulées, les Etats-Unis ont fourni environ un million de dollars afin d'appuyer financièrement cet effort.

Par leurs travaux dans les domaines du commerce et de l'environnement, les Etats-Unis ont contribué à

favoriser l'intégration des politiques économiques et environnementales. Au début des années 1990, ils ont été le premier pays à proposer l'inclusion de composantes environnementales dans un accord commercial, à savoir l'Accord de libre-échange nord-américain. Au cours des deux années écoulées, le présent gouvernement a veillé à ce que les accords de libre-échange conclus avec de plus en plus de pays comprennent des accords portant sur la coopération environnementale, et à ce que ces deux sortes d'accords se renforcent mutuellement. C'est ainsi que dans le cadre des accords récemment conclus avec le Chili et Singapour, nous avons également conclu des accords qui appuient les initiatives mises en œuvre par ces pays afin d'appliquer de vigoureuses politiques environnementales.

Nous sommes de plus en plus actifs en matière de conservation des forêts. Un récent rapport spécial de l'Agence d'enquête environnementale ayant trait au bois d'œuvre transitant par Singapour contient un article de fond qui souligne le rôle directeur des Etats-Unis dans la lutte contre les activités d'exploitation forestière illégale. Le gouvernement Bush a fait des questions relatives à ces activités, des échanges commerciaux et de la corruption qui leur sont liés une priorité mondiale. En 2001, les Etats-Unis ont été le principal commanditaire d'une conférence ministérielle sur l'application des lois forestières et la gouvernance dont l'Indonésie et la Banque mondiale étaient les hôtes. La déclaration historique émise par la conférence a suscité une nouvelle volonté politique de traiter de ces questions et mis à jour un engagement renouvelé à cet égard. Une conférence ministérielle sur les lois forestières et la gouvernance en Afrique est prévue pour octobre à Yaoundé (Cameroun) et l'organisation d'une conférence ministérielle en Amérique latine est en cours de préparation.

En 2002, le président Bush a donné l'ordre au secrétaire d'Etat Colin Powell «d'élaborer une nouvelle initiative pour aider les pays en développement à enrayer l'exploitation forestière illégale, pratique qui détruit la biodiversité et qui donne lieu à l'émission de millions de tonnes de gaz à effet de serre dans l'atmosphère». C'est ainsi que nous avons conçu une initiative stratégique visant à aider les pays en développement à lutter contre

l'exploitation forestière illégale, le commerce s'y rapportant et la corruption dans le secteur forestier.

L'une des premières priorités de mon bureau a consisté à forger un grand partenariat sur les forêts. Nous avons pris pour point de départ d'une initiative concernant le bassin du Congo une proposition sud-africaine et, au Sommet mondial sur le développement durable, réuni à Johannesburg en septembre 2002, nous avons annoncé la création du Partenariat pour les forêts du bassin du Congo, qui est l'une des grandes réussites du sommet. Cette initiative aidera l'Afrique centrale à préserver ses forêts menacées et sa faune sauvage menacée d'extinction et à lutter contre la pauvreté. Ce partenariat est un remarquable exploit : pour la première fois, 29 gouvernements, organisations internationales et entités environnementales et commerciales ont uni leurs forces en vue de réaliser notre objectif qui est la gestion durable des forêts tropicales. Nous espérons apporter aux habitants de la région des moyens d'existence durables, des institutions renforcées, une meilleure gestion des ressources naturelles et des réseaux de parcs et d'aires protégées.

La loi sur la protection des forêts tropicales autorise les Etats-Unis à négocier des arrangements de réduction de la dette et des échanges dette-nature afin de protéger les forêts des pays en développement. Les pays partenaires s'engagent à allouer à la conservation forestière un montant égal à celui de l'allègement de leur dette qui leur est accordé. Les accords déjà conclus au titre de la loi dégageront 60,3 millions de dollars qui appuieront des activités de conservation forestière dans six pays au cours de la durée des accords.

Souvent qualifiés de «forêts tropicales de la mer», les récifs coralliens figurent parmi les écosystèmes les plus divers de notre planète, ceux aussi où la densité des espèces est la plus élevée. Habitat critique pour les poissons, les récifs sont une source d'alimentation et d'emploi pour les populations humaines ; ils protègent les zones côtières et constituent d'importants sites de destinations touristiques. Face à la dégradation continue des récifs, les Etats-Unis ont œuvré de concert avec d'autres pays pour établir l'Initiative internationale pour les récifs coralliens

(ICRI). Premier partenariat de ce genre, l'ICRI est devenue une force opérante qui appuie les efforts mondiaux déployés pour protéger les écosystèmes des récifs coralliens en mobilisant les pouvoirs publics et les parties prenantes et pour améliorer la gestion scientifique des récifs.

La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) est l'un des accord internationaux les plus anciens et les plus efficaces dans le domaine de l'environnement. Au fil des ans, elle a permis de protéger des dizaines d'espèces variées – éléphants, crocodiles, baleines et tigres – dont certaines étaient sur le point de disparaître et qui sont aujourd'hui rétablies. Membre fondateur de la convention, les Etats-Unis continuent de jouer un rôle actif. En novembre 2002, lors de la Douzième Conférence des parties, les Etats-Unis se sont opposés au relâchement de la protection des baleines de Minke et de Bryde. Nous avons également exprimé les préoccupations que nous inspirait la reprise du commerce de l'ivoire d'éléphants africains et accordé notre appui à un programme d'exportation soigneusement contrôlé qui permet à certains pays de se procurer des ressources leur permettant de gérer leurs populations d'éléphants. Nous avons aussi examiné la question du commerce de l'acajou (*Swietenia Macrophylla*) et du bar commun du Chili, deux espèces présentant un intérêt commercial, pour les défendre contre l'abattage illégal et la surpêche.

Le président Bush a contribué à l'adoption par les Etats-Unis de nouvelles approches en ce qui concerne les changements climatiques. Son gouvernement s'attache à mettre en œuvre des mesures qui réduiront de 18 %, au cours de la décennie à venir, les émissions de gaz à effet de serre par rapport à l'importance de l'économie. Cette stratégie reflète le rôle directeur des Etats-Unis pour ralentir la croissance des émissions, et ensuite, justifications scientifiques à l'appui, pour stabiliser puis inverser cette croissance. Depuis 14 ans, les Etats-Unis sont en tête de la recherche mondiale sur les changements climatiques et y ont investi plus de 20 milliards de dollars. Pour conserver ce leadership, le gouvernement Bush procède avec des pays

partenaires à des recherches sur les technologies énergétiques propres, notamment celles de l'hydrogène, des piles à combustible, et de la houille propre, et sur le piégeage et le stockage du carbone. Les Etats-Unis continuent d'œuvrer pour appuyer la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, qui visent à stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique. Les Etats-Unis sont également l'un des principaux supporteurs du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, qui est le principal organe international chargé de l'information scientifique, technique et socioéconomique dans ce domaine.

Depuis juin 2001, le département d'Etat a forgé des partenariats en matière de changements climatiques entre les Etats-Unis et divers pays d'une importance clé dans des domaines allant de la climatologie à l'énergie, au piégeage des gaz et aux approches politiques. Parmi les partenaires figurent l'Australie, le Canada, la Chine, sept pays d'Amérique centrale, l'Inde, l'Italie, la Nouvelle-Zélande, la République de Corée, la Fédération de Russie et l'Union européenne. Et le 31 juillet, le département d'Etat a été l'hôte d'un sommet consacré à l'observation de la Terre. Cette réunion au niveau ministériel visait l'établissement d'un système d'observation de la Terre intégré afin de mieux appréhender les défis environnementaux et économiques de notre planète.

Les sociétés prospères sont en mesure d'allouer une part plus importante de leurs ressources à la protection de l'environnement, tant pour protéger la santé humaine que pour préserver les habitats naturels. Les Etats-Unis persévéreront dans leurs efforts pour promouvoir l'instauration des conditions propices à un avenir durable pour la population de la Terre, sa faune et sa flore sauvages et les nombreux écosystèmes d'une grande valeur esthétique et d'une importance vitale qui sont menacés par une exploitation imprudente. Et, alors que nous élaborons toutes les facettes de notre politique internationale, nous ne perdons pas de vue les objectifs liés à l'environnement. ●

LA VOCATION INTERNATIONALE DES ONG DES ETATS-UNIS

Robert Kellett

*Editeur des publications en ligne
Mercy Corps*



Les organisations non gouvernementales [ONG] des Etats-Unis et leurs homologues à l'étranger s'emploient à promouvoir la démocratie participative, le développement économique et la stabilité à long terme dans le monde entier, selon M. Robert Kellett, éditeur des publications en ligne de l'organisation Mercy Corps et auteur qui habite Portland, dans l'Oregon. Mercy Corps est une organisation sans but lucratif qui a pour mission «de soulager les souffrances, la pauvreté et l'oppression en aidant les personnes à construire des communautés sécurisées, productives et justes». A l'heure actuelle, ses programmes desservent plus de 5 millions de personnes réparties dans plus d'une trentaine de pays, notamment aux Etats-Unis.

La perspective de faire le trajet à pied angoissait Ibrahim. Jour après jour, ce jeune garçon de onze ans se levait avant le soleil et partait, seul, pieds nus, le long des chemins accidentés de sa région natale de l'Erythrée pour arriver juste à temps, trois heures et plus de onze kilomètres plus tard, à l'école primaire où il suivait des cours.

Fatigué, épuisé, il arrivait meurtri, des callosités aux pieds qui le faisaient souffrir presque autant que les tiraillements de son estomac vide. Comme c'est le cas de beaucoup de familles de ce pays d'Afrique orientale très pauvre et ravagé par la sécheresse, les parents d'Ibrahim ne pouvaient lui servir qu'un repas par jour. Il était donc contraint de se débrouiller par ses propres moyens, et comme il restait souvent toute la journée à l'école, il était obligé de faire plus d'une vingtaine de kilomètres aller-retour avant de pouvoir enfin se mettre quelque chose sous la dent.

Il avait beau être inscrit au tableau d'honneur et être considéré par ses enseignants comme l'un des élèves les plus intelligents de tout l'établissement, Ibrahim était sur le point de d'abandonner ses études.

«J'avais trop faim, dit-il, et j'étais trop fatigué pour faire des études. Je restais à la maison pour être sûr d'avoir quelque chose à manger.»

Ibrahim voulait devenir médecin, mais son rêve menaçait de s'écrouler avant même qu'il n'arrive à l'âge de l'adolescence.

En mars 2002, l'organisation non gouvernementale (ONG) américaine Mercy Corps, basée à Portland dans l'Oregon, mit sur pied un programme alimentaire en milieu scolaire qui visait à aider les enfants comme Ibrahim. Tous les jours où l'école est ouverte, plus de 54 000 élèves érythréens, garçons et filles, reçoivent des biscuits nutritifs qui leur apportent vitalité et énergie. Les résultats se sont révélés spectaculaires, comme l'indiquent par exemple la très forte augmentation du taux d'assiduité et le relèvement du niveau des écoliers dans tous les établissements du pays.

Pour Ibrahim, le fait d'être nourri à l'école a tout changé. Il est revenu à l'école et il est de nouveau le meilleur élève de sa classe.

L'objectif primordial du programme alimentaire en milieu scolaire, à savoir nourrir des écoliers qui ont faim pour qu'ils puissent continuer leurs études, ne doit pas cependant occulter son second objectif, qui, pour être peut-être moins facile à cerner, n'en est pas moins important. Tous les jours, le personnel de Mercy Corps œuvre en étroite liaison avec le personnel de l'ONG érythréenne de proximité Vision Eritrea, spécialisée dans les programmes de développement à base communautaire, et le ministère de l'éducation nationale en vue de l'exécution de ce projet. Ensemble, ces trois entités s'emploient à former les associations de parents d'élèves pour aider les familles à participer à la vie scolaire de leurs enfants et à influencer l'avenir de leur collectivité.

Les avantages de ce transfert de connaissances se poursuivront pendant longtemps, même quand auront pris fin les programmes administrés en Erythrée par Mercy Corps et une demi-douzaine d'autres organismes américains.

«Au fil des ans, les ONG américaines ont appris, que, pour être efficaces, tous les programmes, qu'ils visent à répondre à une situation d'urgence ou qu'ils s'inscrivent dans le long terme, par exemple dans le domaine de la santé, de l'éducation, de la réforme agricole ou du développement économique, doivent se dérouler dans le contexte d'une société civile saine», souligne la vice-présidente exécutive de Mercy Corps, Mme Nancy Lindborg. «En œuvrant dans un esprit de partenariat avec les associations de proximité, les autorités gouvernementales, d'autres ONG et les entreprises privées, nous sommes convaincus qu'il est plus facile de cerner les besoins et de rechercher des solutions aux problèmes les plus pressants. L'objectif ultime doit être d'aider les divers acteurs de la société à rechercher ensemble les moyens de résoudre pacifiquement les problèmes pour le bien commun.»

A notre époque de communication instantanée, où les images des catastrophes et de la guerre sont diffusées par satellite dans des foyers du monde entier, il est facile de penser que les organismes caritatifs américains ne se préoccupent que des opérations d'urgence. En effet, un peu partout dans le monde, des équipes américaines de secours d'urgence travaillent dans des conditions souvent très pénibles pour aider des personnes et des familles à survivre aux catastrophes naturelles et aux guerres. Les ONG américaines fournissent les vivres, l'eau et les médicaments qui permettent de sauver la vie à des centaines de milliers de personnes chaque année.

Mais souvent, ce que la télévision ne montre pas et ce qui ne fait pas l'objet d'articles dans les journaux, c'est l'action des ONG américaines et des organismes qui leur font pendant à l'étranger pour promouvoir la démocratie participative, le développement économique et la stabilité à long terme dans le monde entier. Que ce soit par le truchement de projets destinés à éduquer les populations africaines sur le sida, de programmes de microcrédit dans les Balkans ou d'initiatives en faveur du renforcement de la démocratie dans l'ancienne Union soviétique, les ONG

américaines jouent un rôle fondamental dans l'amélioration du bien-être de millions d'individus au monde.

InterAction, la plus grande alliance d'ONG se vouant au développement international ou ayant un caractère humanitaire basées aux Etats-Unis, regroupe plus de 160 organisations membres qui administrent des programmes dans tous les pays en développement. Elles aident des êtres humains à triompher de la pauvreté, de l'exclusion et de la souffrance en faisant avancer la cause de la justice sociale et de la dignité pour tous.

«Je pourrais citer de nombreux exemples qui illustrent la façon dont l'assistance de base améliore l'existence des populations», expliquait l'année dernière la présidente d'InterAction, Mme Mary McClymont, lors d'une interview. «La variole a été éradiquée en 1977; au cours des trente dernières années, l'analphabétisme a reculé de 20%; l'espérance de vie a augmenté de vingt ans; la cécité des rivières, qui tuait des centaines de milliers d'Africains, a pratiquement été éliminée. Tout cela est dû à l'aide au développement.»

Les ONG américaines s'efforcent de rester politiquement neutres et indépendantes. La plupart d'entre elles financent leurs projets internationaux grâce au concours de toute une panoplie de sources, notamment des grandes entreprises, des gouvernements, des associations relevant d'une confession religieuse, des organes de l'ONU et des institutions internationales telle la Banque mondiale. En outre, les ONG recueillent un total de près de 3 milliards de dollars par an de la part de simples Américains et de donateurs privés.

S'il est une région dans laquelle les ONG américaines se sont particulièrement distinguées ces dix dernières années lorsqu'il s'agit d'aider les individus et les groupes à faire valoir leurs droits, c'est bien l'Asie centrale. Quelle que soit la mesure retenue, la société civile s'y est développée, y a prospéré même, depuis la chute de l'Union soviétique en 1991. Alors qu'il comptait seulement quelques centaines de groupements informels de citoyens vers la fin des années 1980 et le début des années 1990, le secteur non gouvernemental d'Asie centrale a connu une croissance exponentielle au point de regrouper

aujourd'hui plus de 10 000 organisations de toutes sortes, depuis les petites associations de quartier et groupes d'initiative commune aux grandes ONG régionales qui disposent d'un personnel à plein temps et de multiples bureaux.

Dès lors, les individus et les groupes souvent marginalisés, tels les handicapés, les mères célibataires, les personnes âgées, les réfugiés et les minorités ethniques, réussissent maintenant à faire entendre leur voix en formant des ONG de proximité et des associations communautaires. Ces groupes ont bénéficié du concours inestimable d'ONG américaines, lesquelles leur ont accordé un financement direct, une aide à la formation et un appui technique : autant d'atouts qui ont renforcé les moyens d'expression des ONG d'Asie centrale.

Les efforts conjugués des ONG américaines et des ONG de proximité sont manifestes dans les communautés de la vallée de Ferghana, mosaïque d'ethnies dans cette région pauvre située au carrefour de l'Ouzbékistan, du Tadjikistan et du Kirghizstan. Les habitants de la vallée ont connu leur part de difficultés depuis la dissolution de l'Union soviétique, à commencer par le caractère problématique de l'accès à l'eau propre et à des soins de santé adéquats ou par le piètre état des écoles, qui tombent en ruine.

L'administration des collectivités locales et le gouvernement national se révélant souvent incapables d'aider les populations à subvenir à leurs besoins essentiels, celles-ci commencent à prendre la situation en mains. Grâce à des dons et à l'appui technique d'un certain nombre d'ONG des Etats-Unis, des associations communautaires de la vallée de Ferghana s'emploient à restaurer les écoles, à surmonter les différences ethniques, à prendre soin des enfants handicapés, à plaider pour la réforme juridique et à poser les fondements d'un meilleur avenir pour leurs enfants.

En Amérique centrale, les ONG américaines œuvrent en milieu rural et dans les villes pour renforcer les organisations de proximité et faciliter l'entraide. Dans cette région où les taux de décès infantile et maternel sont élevés, on a observé ces derniers temps un effort concerté destiné à accroître l'accès aux soins médicaux

et à éduquer la population en matière de santé.

L'association CARE, dont le siège se trouve à Atlanta (Géorgie), vient de conclure au Guatemala un programme d'amélioration des soins de santé maternelle qui a considérablement rehaussé la qualité des soins à Baja Verapaz et à Alta Verapaz. En liaison avec le ministère guatémaltèque de la santé, ce programme a formé des femmes de la région pour leur apprendre à éduquer leurs égales en matière de santé maternelle et infantile.

L'un des résultats durables de ce programme, c'est que 53 dispensaires ont été établis et que 22 400 familles dispersées dans des régions isolées auront plus facilement accès aux soins pendant de nombreuses années. Les enfants nés aujourd'hui feront leurs premiers pas dans la vie en meilleure santé et ils grandiront dans des communautés mieux équipées pour assurer leur avenir.

Au bout du compte, tout programme de développement, qu'il porte sur les soins de santé en Amérique centrale ou sur la lutte contre la faim en Afrique, doit pouvoir s'inscrire dans la durée, bien après le départ des ONG américaines de la région, pour être considéré un succès. Partout dans le monde, des ONG des Etats-Unis ayant des missions diverses épaulent les collectivités locales, les associations de proximité, les gouvernements et les habitants eux-mêmes pour jeter les bases d'un monde plus juste, prospère et pacifique. Les fruits de cette collaboration sont évidents et des populations du monde entier en ressentiront les bienfaits pendant de nombreuses années. ©

Les sites Internet ci-après donnent des informations générales (en anglais) sur l'action des ONG des Etats-Unis à vocation internationale :

www.interaction.org

www.alertnet.org

www.reliefweb.int

Les opinions exprimées dans le présent article sont celles de son auteur et ne reflètent pas nécessairement le point de vue ou la politique du gouvernement des Etats-Unis.

BIBLIOGRAPHIE

Le département d'Etat américain n'est pas responsable du contenu ou de la disponibilité des ressources énumérées ci-dessous.

Bose, Meena. SHAPING U.S. FOREIGN POLICY-
MULTILATERALISM VS. UNILATERALISM.
Foreign Policy Association/Princeton Town Hall
Meeting, Princeton, NJ, May 9, 2003.

Carothers, Thomas. PROMOTING DEMOCRACY
AND FIGHTING TERROIR (*Foreign Affairs*, vol. 82,
no. 1, January/February 2003, pp. 84-97)

Cowen, Tyler. THE FATE OF CULTURE (*The Wilson
Quarterly*, vol. 26, no. 4, Autumn 2002, pp. 78-84)

Crossette, Barbara. "Alone or Together: The U.S. and
the World" in GREAT DECISIONS 2003. New York:
Foreign Policy Association, 2003. 112p.

Daalder, Ivo H.; Lindsay, James M. THE GLOBALIZATION
OF POLITICS: AMERICAN FOREIGN POLICY FOR
A NEW CENTURY (*The Brookings Review*, vol. 21,
no. 1, Winter 2003, pp. 12-17)

Daalder, Ivo H.; Lindsay, James M.; Steinberg, James B.
HARD CHOICES: NATIONAL SECURITY AND THE
WAR ON TERRORISM (*Current History*, vol. 101, no.
659, December 2002, pp. 409-413)

Denoon, David. SHAPING U.S. FOREIGN POLICY-
MULTILATERALISM VS. UNILATERALISM.
Foreign Policy Association/Princeton Town Hall
Meeting, Princeton, NJ, May 9, 2003.

Diamond, Larry. UNIVERSAL DEMOCRACY?
(*Policy Review*, no. 119, June/July 2003, pp. 3-25)

Feldman, Stacy. PROMOTING DEMOCRACY
(*Journal of International Affairs*, vol. 56, no. 2, Spring
2003, pp. 149-156)

Gaddis, John Lewis. A GRAND STRATEGY OF
TRANSFORMATION (*Foreign Policy*, no. 133,
November/December 2002, pp. 50-57)

Il-whan, Oh. EXERCISING AMERICAN
INTERNATIONALISM: U.S.-NORTH KOREA

RELATIONS DURING THE BUSH
ADMINISTRATION (*East Asian Review*, vol. 14, no. 3,
Autumn 2002, pp. 3-20)

Kugler, Richard L. A DISTINCTLY AMERICAN
INTERNATIONALISM FOR A GLOBALIZED WORLD
(*U.S. Foreign Policy Agenda: National Security Strategy:
A New Era*, vol. 7, no. 4, December 2002, pp. 36-40)

Legraine, Philippe. CULTURAL GLOBALIZATION IS
NOT AMERICANIZATION (*The Chronicle of Higher
Education*, vol. 49, no. 35, May 9, 2003, pp. B7-B10)

Lieber, Keir A.; Lieber, Robert J. THE BUSH
NATIONAL SECURITY STRATEGY (*U.S. Foreign
Policy Agenda: National Security Strategy: A New Era*,
vol. 7, no. 4, December 2002, pp. 32-35)

Muravchik, Joshua. THE BUSH MANIFESTO
(*Commentary*, vol. 114, no. 5, December 2002, pp. 23-30)

Nau, Henry R. AT HOME ABROAD: IDENTITY AND
POWER IN AMERICAN FOREIGN POLICY. Ithaca,
NY: Cornell University, 2002. 314p.

Nye, Joseph S., Jr. THE PARADOX OF AMERICAN
POWER: WHY THE WORLD'S ONLY
SUPERPOWER CAN'T GO IT ALONE. Oxford, UK:
Oxford University, 2002. 240p.

Record, Jeffrey. THE BUSH DOCTRINE AND WAR
WITH IRAQ (*Parameters*, vol. 33, no. 1, Spring 2003,
pp. 4-21)

U.S. National Security Council. "Overview of America's
International Strategy" in THE NATIONAL
SECURITY STRATEGY OF THE UNITED STATES
OF AMERICA. Washington: Government Printing
Office, September 2002. 35p.

Waller, J. Michael. BUSH DOCTRINE ON FREE-
WORLD SAFETY (*Insight on the News*, vol. 18, no.
38, October 15, 2002, pp. 30-32) ©

PRINCIPAUX SITES INTERNET

Le département d'Etat américain n'est pas responsable du contenu ou de la disponibilité des ressources énumérées ci-dessous.

U.N. Commission on Human Rights
<http://www.unhchr.ch/html/menu2/2/chr.htm>

U.N. Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO)
<http://www.unesco.org/>

U.S. Agency for International Development
<http://www.usaid.gov/>

The U.S. and APEC
<http://usinfo.state.gov/regional/ea/apec/>

The U.S. and the IMF
<http://www.imf.org/external/country/USA/index.htm>

U.S. Department of Agriculture: Foreign Agricultural Service
<http://www.fas.usda.gov/>

U.S. Department of State: Bureau of International Organization Affairs
<http://www.state.gov/p/io/>

U.S. Department of State: International Health Affairs
<http://www.state.gov/g/oes/hlth/>

U.S. Department of State: International Information Programs: Community of Democracies
<http://usinfo.state.gov/topical/rights/cd.htm>

U.S. Department of State: International Information Programs: President Bush on Foreign Affairs
<http://usinfo.state.gov/products/pubs/presbush/foraf.htm>

U.S. Department of State: International Information Programs: The Middle East: A Vision for the Future
<http://usinfo.state.gov/regional/nea/summit/>

U.S. Department of State: International Information Programs: The U.S. and the U.N.
<http://usinfo.state.gov/topical/pol/usandun/>

U.S. Department of State: International Information Programs: The U.S. in NATO
<http://usinfo.state.gov/topical/pol/nato/>

U.S. Department of State: International Information Programs: The World Economic Forum
<http://usinfo.state.gov/regional/nea/summit/0613uswef.htm>

U.S. Department of State: The U.S. and the OAS
<http://www.state.gov/p/wha/rt/oas/>

U.S. Department of State: The U.S. and the U.N.
<http://www.state.gov/p/io/un/>

U.S. Mission to International Organizations in Vienna
<http://www.usun-vienna.usia.co.at/>

U.S. Mission to NATO
<http://www.nato.int/usa/>

U.S. Mission to the European Union
<http://www.useu.be/>

U.S. Mission to the U.N.
<http://www.un.int/usa/>

U.S. Mission to the U.N. in Geneva
<http://usmission.ch/index.html>

U.S. Mission to the U.N. in Rome
<http://www.usembassy.it/usunrome/>

U.S. Peace Corps
<http://www.peacecorps.gov/>

U.S. Trade and Development Agency
<http://www.tda.gov/>

World Health Organization: U.S.
<http://www.who.int/country/usa/en/>



LES OBJECTIFS DE POLITIQUE ETRANGERE DES ETATS-UNIS

VOLUME 8

REVUE ELECTRONIQUE DU DEPARTEMENT D'ETAT DES ETATS-UNIS

NUMERO 1



L'INTERNATIONALISME AMERICAIN

AOÛT 2003